

Rapport spécial des fondations individualisées

2021



Nos Fondations abritées



EDITO

Guillaume GARDIN, et Jean-François LEMOINE, vice-présidents



2021 a marqué le 30ème anniversaire du décret permettant à la Fondation de l'Avenir d'abriter des structures poursuivant des buts comparables au sien, et le 20ème anniversaire de la première d'entre elles.

Cette capacité constitue un atout important. Elle permet à la Fondation de l'Avenir d'inscrire son action en complémentarité avec ses partenaires d'être à la fois généraliste en Santé et Recherche Médicale Appliquée, et spécialiste dans les champs couverts par les objets sociaux des fondations placées sous égide.

2021 en a été un nouvel exemple. Malgré un contexte à peine plus serein qu'en 2020, les Fondations abritées ont maintenu leurs activités. Elles ont aussi participé à l'élaboration du Projet d'Orientation Stratégique de la Fondation abritante. Sur le plan individuel, comme sur le plan collectif, cette année a ainsi été l'occasion pour leurs membres fondateurs de réaffirmer leur volonté, forte, de contribuer à l'intérêt général via leurs Fondations abritées.

Leur engagement reste entier : les Fondations abritées participent à hauteur de 30 % des ressources d'exploitation de la Fondation personne morale. Et l'ensemble des décisions dans les comités de gestion montre les nombreuses perspectives pour l'année qui s'ouvre, dans cette forme la plus aboutie de partenariat avec la Fondation de l'Avenir

- S O M M A I R E -

Les faits marquants des Fondations abritées.....	6
Fondation Matmut - Paul Bennetot	8
Fondation Sandrine Castellotti.....	24
Fondation Ecouter Voir	33
Fondation MUTAC	40
Fondation de La Mutuelle Générale	46
Fondation Mutuelle des Motards	54
Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale	59
Fondation Solimut Mutuelle de France.....	68

Par décret du 17 décembre 1991, les statuts modifiés de la Fondation de l'Avenir lui confèrent, conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi du 23 juillet 1987, la capacité d'être une structure d'accueil de fondations ou associations relais pour les organismes qui s'assignent des buts comparables aux siens.

Depuis 1992, la Fondation de l'Avenir, d'initiative mutualiste, offre la possibilité aux acteurs de l'environnement de l'économie sociale et solidaire de créer leur propre fondation.

Son modèle de fondation abritée permet aux partenaires de porter un projet en bénéficiant du savoir-faire de la Fondation de l'Avenir et de toutes les possibilités de la reconnaissance d'utilité publique (ce que permet moins le statut de fondation d'entreprise ou celui de fonds de dotation par exemple).

Le projet de la Fondation abritée doit s'inscrire dans l'objet de la Fondation de l'Avenir. Les projets recevables sont prioritairement des projets dont l'objet est suffisamment singulier pour se différencier des fondations déjà existantes et pour ne pas créer de confusion avec l'activité en propre de la Fondation de l'Avenir.

C'est la cohérence d'ensemble et la complémentarité d'intervention au nom de l'intérêt général et de l'utilité sociale qui spécifie le projet global de la Fondation de l'Avenir, dans lequel elle souhaite associer ses fondations abritées.

Au 1^{er} janvier 2021, la Fondation de l'Avenir abritait :

La Fondation Matmut Paul Bennetot ;
La Fondation Sandrine Castellotti ;
La Fondation Ecouter Voir ;
La Fondation MUTAC ;
La Fondation de La Mutuelle Générale ;
La Fondation Mutuelle des Motards ;
La Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale ;
La Fondation Solimut Mutuelle de France.

LES FAITS MARQUANTS DES FONDATIONS ABRITEES

Fondation Matmut Paul Bennetot

Capacité physique des collégiens français, évaluation des effets d'un entraînement physique individualisé, professeur François CARRÉ, cardiologue, service médecine du sport, CHU Rennes

En France, moins de 50 % des enfants respectent les 60 minutes d'activité physique quotidienne préconisées par les autorités sanitaires. Ils ont tendance à préférer passer leur temps de loisirs devant la télévision, la tablette ou les jeux-vidéo (environ deux heures par jour pour les 4 à 10 ans). Pourtant, bouger dès l'enfance permet de se constituer un « Capital Santé », qui permettra d'éviter plus tard le surpoids, l'augmentation de la pression artérielle, de la glycémie et du cholestérol.

Fondation Sandrine Castellotti

20 ans de la Fondation Sandrine Castellotti

A l'occasion de ses 20 ans, la Fondation a renforcé sa communication, par la création d'un logo dédié, une valorisation de ses actions le 2 juin 2021 sur Twitter et l'organisation de deux conférences : le 2 juin 2021, « Oui, la guérison de l'anorexie est possible. Contre vents et marées, gardons espoir » ; le 11 octobre 2021, « Le droit de maigrir ou le droit de guérir ».

Fondation Ecouter Voir

1^{er} Grand Prix Audition Fondation Ecouter Voir

Ce prix s'adresse aux étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} année des neuf écoles d'audioprothèse. Il vise à mettre en lumière les idées qui renouvelleront demain la conception des centres audio en proposant une organisation innovante et prospective de la prise en charge des patients.

1^{er} Lauréat : Matteo ZILLI, étudiant de 3^{ème} année, école de Montpellier

Fondation MUTAC

1^{er} appel à projets « Lutte contre l'isolement des personnes âgées »

En 2021, la Fondation MUTAC a lancé son premier appel à projets : 10 candidatures ont été reçues.

Parmi les projets de nature et portée diverses, deux ont été sélectionnées : « Un sapin, une commune, une forêt : l'exposition » par la ligue de l'enseignement des Vosges et « La musique au bout des doigts » par le comité des Vosges France Alzheimer.

Fondation de La Mutuelle Générale

Etude « État des lieux des applications favorisant l'autonomie des personnes atteintes de maladies neurodégénératives », par MADoPA.

L'objectif de cette étude était d'établir un benchmark des applications (smartphone, tablette, lunettes de réalité augmentée) favorisant l'autonomie des personnes atteintes de maladies neurodégénératives, puis de structurer ce benchmark en catégories lisibles. En 2021, ces travaux ont été complétés par l'élaboration d'un outil de sélection/évaluation des applications pour l'autonomie des personnes atteintes de maladies neurodégénératives.

Fondation Mutuelle des Motards

Valorisation du Prix Chercher notre route 2019

Une interview vidéo du Lauréat, Monsieur CHERTA-BALLESTER a été réalisée pour qu'il présente son projet et qu'il partage ses connaissances sur le milieu de la Recherche en deux-trois roues motorisés.

Fondation Santé Environnement de La Mutuelle Familiale

Créathon – Prix de la Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale

Encadré par des mentors, trois groupes de participants ont construit et présenté des propositions de solution santé environnementale au jury. Deux équipes ont été récompensées, leurs propositions portaient sur le thème des cosmétiques et sur celui des jouets.

Fondation Solimut Mutuelle de France

Création de son site internet

Mis en ligne le 1^{er} septembre 2021, ce site épuré met à disposition du grand public et des professionnels de santé une information rapidement accessible pour mieux appréhender l'objet de la Fondation, ses partenaires, ses valeurs, les actions soutenues.



FONDATION MATMUT
Paul Bennetot

FONDATION MATMUT - PAUL BENNETOT

La Fondation Matmut Paul Bennetot, créée par le Groupe Matmut, sous égide de la Fondation de l'Avenir le 4 juillet 2006, a vocation à soutenir et développer la recherche et l'innovation en traumatologie et post traumatologie, ainsi que la dépendance liée à une maladie progressive et irréversible.

INSTANCES

Au 1^{er} janvier 2021, la Fondation Matmut Paul Bennetot est administrée par un comité de gestion présidé par Christophe BOURRET.

Monsieur Christophe BOURRET

Président, membre au titre du membre fondateur, Groupe Matmut

Monsieur Gérard BOURRET

Vice-président, membre au titre du membre fondateur, Groupe Matmut

Monsieur Michel LENORMAND

Trésorier, membre au titre du membre fondateur, Matmut Mutualité

Madame Sylvie ESKINAZI

Membre au titre du membre fondateur, Groupe Matmut

Monsieur Nicolas GOMART

Membre au titre du membre fondateur, Groupe Matmut

Monsieur Dominique LETOURNEAU

Membre au titre du membre fondateur, Matmut Mutualité

Monsieur Thierry MASSON

Membre au titre du membre fondateur, Matmut Mutualité

Docteur Valérie FOURNEYRON

Membre au titre de personne qualifiée

Docteur Jean-Paul WIELICZKO

Membre au titre de personne qualifiée

Madame Marion LELOUVIER

Membre de droit, Présidente du Directoire de la Fondation de l'Avenir

Et, à partir du 2 juillet 2021 : Madame Stéphanie BOUTIN

Membre au titre du membre fondateur, Groupe Matmut

Invitée avec voix consultative

Docteur Martine GAYRAUD

Présidente du comité scientifique de la Fondation Paul Bennetot

Le comité de gestion s'est réuni trois fois sur l'exercice 2021.

Le comité de gestion s'appuie sur l'expertise scientifique de son comité scientifique présidé par le docteur Martine GAYRAUD, et composé au 1^{er} janvier 2021 de :

Docteur Martine GAYRAUD

Présidente du comité scientifique de la Fondation Paul Bennetot

Médecin-responsable du département de médecine interne – Institut Mutualiste Montsouris (PARIS)

Docteur Astrid CHEVANCE

Psychiatre, doctorante en épidémiologie – Université Paris Descartes, PARIS

Professeur Charles FATTAL

Médecin-chef d'établissement - CRF La Châtaigneraie, MENU COURT

Monsieur Sébastien LAPORTE

Ingénieur spécialisé en biomécanique, professeur des universités – Institut de Biomécanique humaine, PARIS

Madame Morgane LE GAL

Infirmière cadre de santé, responsable pédagogique, ESM Créteil

Madame Gaëlle OPOLCZYNSKI

Psychologue spécialisée en neuropsychologie – CH du Rouvray, SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN

Docteur Guillaume-Anthony ODRI

Chirurgie Orthopédique et Traumatologie, Hôpital Lariboisière, PARIS

Monsieur Ross PARRY

Maître de conférences STAPS, Centre de Recherche sur le Sport et le Mouvement (CeSRM), Université Paris Nanterre

Madame Margot SALOMON

Ergothérapeute – Clinique de Champigny-sur-Marne, CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Docteur Fatoumata TALL

Médecin spécialisé en gériatrie, Hôpital Rothschild, AP-HP, PARIS

Professeur Nicolas WEISS

Neurologue, Hôpital la Pitié-Salpêtrière, AP-HP, PARIS

Le comité scientifique s'est réuni trois fois sur l'exercice 2021.

EMPLOIS : MISSIONS SOCIALES

Soutien aux chercheurs

La Fondation Matmut Paul Bennetot dispose de plusieurs dispositifs de soutien aux chercheurs. Pour 2021, ce sont six programmes, vingt-deux projets et sept prix qui ont mobilisé la Fondation.

Programmes

En 2021, six programmes soutenus par la Fondation Matmut Paul Bennetot étaient en cours.

Année	Intitulé	Titre	Nom Porteur	Prénom Porteur	Etablissement	Ville
2021	Capacité physique des collégiens français, évaluation et effets d'un entraînement physique individualisé	Pr	CARRE	François	CHU	Rennes
2020	Observatoire électronique centralisant les accidents liés aux engins de déplacement personnel motorisés	Dr	MASMOUDI	Rafik	Hopital Georges Pompidou	Paris
2017	Développement des compétences des acteurs de l'inclusion sociale des personnes handicapées : ParticipaTIC 2016-2019	Mme	CUENOT	Marie	Ecole des Hautes Etudes en santé Publique	Rennes
2017	Prévention de la souffrance mentale chez les étudiants en médecine	Pr	VEBER	Benoit	Faculté de médecine	Rouen
2016	"Observatoire et cohorte des AVC" - Normandy Stroke	Pr	TOUZE	Emmanuel	Laboratoire Cyceron - CHU	Caen
2016	Construction et validation d'un score diagnostique fonctionnel dans la rupture du Ligament Croisé Antérieur du genou en période post-traumatique immédiate (LCAE)	Pr	GUNEPIN	François-Xavier	Société Francophone d'Arthroscopie	Paris

Un focus est proposé pour trois d'entre eux :

Capacité physique des collégiens français, évaluation et effets d'un entraînement physique individualisé, Professeur François CARRÉ, cardiologue, service Médecine du Sport, exerçant au Centre Hospitalo-Universitaire de Rennes

En France, moins de 50 % des enfants respectent les 60 minutes d'activité physique quotidienne préconisées par les autorités sanitaires. Ils ont tendance à préférer passer leur temps de loisirs devant la télévision, la tablette ou les jeux-vidéo (environ deux heures par jour pour les 4 à 10 ans). Pourtant, bouger dès l'enfance permet de se constituer un « Capital Santé », qui permettra d'éviter plus tard le surpoids, l'augmentation de la pression artérielle, de la glycémie et du cholestérol. « C'est tout autant dommage et inquiétant quand on sait que les acquis cardiovasculaires se font jusqu'à 18 ou 20 ans » explique le Professeur François Carré. « Nos enfants seront-ils les premières générations à vivre moins longtemps que leurs parents ? »

Développement des compétences des acteurs de l'inclusion sociale des personnes handicapées :

ParticipaTIC 2016/2019, Madame Marie CUENOT, sociologue, EHESP, Rennes

La plate-forme ParticipaTIC permet de rendre accessibles des ressources pour renforcer les capacités à défendre les droits des personnes handicapées. Le Guide méthodologique favorise la réalisation ultérieure d'environnements similaires pour des publics divers sur des thématiques distinctes, permettant à des personnes handicapées d'œuvrer dans d'autres associations.

Ce projet innovant est basé sur une méthodologie privilégiant la co-construction des savoirs avec les personnes concernées et une dynamique d'interaction entre toutes les parties prenantes, ce au cours du développement des contenus d'apprentissage initiaux mais aussi constituant ainsi une communauté apprenante.

Les résultats attendus prendront la forme : (1) d'une plate-forme ParticipaTIC d'apprentissage numérique, collaborative et accessible gratuitement sur Internet ; (2) d'un Guide méthodologique de conception participative d'un environnement d'apprentissage collaboratif et accessible. Ces productions seront disponibles dans des formats accessibles (taille des caractères, vidéos sous-titrées, audiodescription, Facile à Lire et à Comprendre) en français et en roumain dans un premier temps. Ils seront également valorisés en anglais afin d'atteindre la diversité des publics concernés dans les pays partenaires, au niveau européen et à l'international.

Prévention des troubles psychiques chez les étudiants en médecine, Professeur Benoit VEBER,

Doyen de l'UFR Santé – Université de Rouen Normandie

Les étudiants en médecine sont une population à risque de décompensation psychique pendant leurs études car celles-ci sont longues et sélectives, ils sont soumis à des stress importants et ces études se déroulent pendant la tranche d'âge où la majorité des troubles psychiques débutent.

Une étude préliminaire a permis de constater que les troubles psychiques les plus fréquents chez les étudiants en médecine étaient les troubles anxieux.

Cette étude a pour objet de mesurer l'effet de techniques de résolution de problèmes et d'apprentissage du contrôle de l'anxiété chez les étudiants en médecine les plus à risque de troubles anxieux sur la survenue de troubles mentaux.

Projets

22 projets sont toujours en cours d'exécution en 2021. Parmi eux, cinq ont été retenus via l'Appel à projets 2021 « Traumatologie et dépendances ».

Liste des projets en cours en 2021

Année	Intitulé	Titre	Nom Porteur	Prénom Porteur	Etablissement	Ville
2016	PREDICT4ALL Prédiction de mots tolérante aux erreurs orthographiques pour travailler, écrire et communiquer	Dr	TSIMBA	Véronique	Centre mutualiste de rééducation de Kerpape	Ploemeur
2016	RESYSSTE "Rééducation de l'Epaule précoce et SYStématique dans les suites d'un Evidement ganglionnaire cervical"	Dr	ESPITALIER	Florent	CHU	Nantes
2017	Etude des capacités d'apprentissage des patients amnésiques au travers de deux nouvelles approches	Dr	QUINETTE	Peggy	INSERM	Caen
2017	Evaluation et rééducation de la cognition sociale chez des personnes traumatisées crâniennes	Dr	VALLAT AZOUVI	Claire	Hôpital Raymond Poincaré AP-HP	Garches
2018	Gériatrie & e-Technologie : un suivi personnalisé pour anticiper la décompensation de syndromes gériatriques	Mme	HERVE	Sylvie	Centich Mutualité Anjou Mayenne	Angers
2018	Améliorer la perception tactile de la lèvre chez des patients AVC grâce à une stimulation somatosensorielle répétée (SSR)	Dr	FARNE	Alessandro	Centre de Recherche en Neurosciences	Lyon
2018	VIRGIL: Virtual Reality Glasses to Improve Lateropulsion and the post-stroke postural vertical.	Pr	PERENNOU	Dominic	CHU	Grenoble
2018	Rôle du dysfonctionnement dopaminergique dans le ralentissement psychomoteur de la dépression pharmacorésistante	Pr	WELTER	Marie-Laure	CHU	Rouen
2019	Les commotions cérébrales dans le Rugby : étude de la récupération en imagerie cérébrale	Dr	BRAUGE	David	CHU	Toulouse
2019	Analyse cinématique de l'épaule après transfert musculaire pour séquelles de paralysie néonatale du plexus brachial	Pr	FITOUSSI	Franck	Hôpital Trousseau, AP-HP	Paris
2019	La force produite au sol au cours d'un sprint peut-elle être prédictive de blessure des muscles ischio-jambiers.	Dr	EDOUARD	Pascal	CHU	Saint-Etienne
2019	Effet de l'amélioration de la pression artérielle sur la mortalité et les séquelles neurologiques des patients avec lésions du crâne et/ou du rachis	Dr	CLAVIER	Thomas	CHU	Rouen
2019	Doser la néoptérine après une fracture du col fémoral chez le patient âgé, un moyen de prédire son devenir pour améliorer sa prise en charge?	Dr	VALLET	Hélène	Hôpital Saint-Antoine, AP-HP	Paris
2019	Optimiser la formation des médecins par simulation comportementale, pour l'annonce d'un handicap définitif de l'appareil locomoteur et urinaire secondaire à un traumatisme médullaire, grâce à un outil pédagogique et innovant.	Pr	GRISE	Philippe	CHU	Rouen

2020	Dépistage précoce par échographie des paraostéopathies après traumatisme neurologique sévère dans un service de rééducation post réanimation (POHER II)		Julie	PAQUEREAU	Hôpital Raymond Poincaré	Paris
2020	l'Etude à 1 an du taux de fusion intra-corporéale par arthrodèse trans-foraminale (TLIF) après utilisation du substitut osseux Orthoss		Louis	PORTIER	CHU	Poitiers
2021	Apport de l'oculométrie et de la pupillométrie dans la prise en charge des patients présentant des troubles de la conscience persistants : Développement d'une nouvelle interface de communication et d'évaluation neuropsychologique	Pr	Lionel	NACCACHE	La Pitié Salpêtrière	Paris
2021	TRAUMA-COV : Dépistage et proposition thérapeutique des troubles post traumatiques séquellaires dans les suites d'un Covid-19 grave chez les sujets jeunes	Dr	Coraline	HINGRAY	CHRU	Nancy
2021	Rééducation par la marche assistée (exosquelette) chez des patients porteurs d'une syringomyélie et présentant un déficit moteur		Sylvia	MORAR	Hopital Kremlin Bicêtre	Paris
2021	Une étude comparative de l'emploi des nouvelles technologies sur l'efficacité des protocoles de réadaptation		Maxime	DEVANNE	Institut IRIMAS	Mulhouse
2021	"Propranolol en prévention secondaire précoce du trouble de stress post-traumatique chez des femmes victimes de violences sexuelles: essai pilote monocentrique randomisé contre placebo (PPRESVISE)"	Pr	Wissam	EL-HAGE	CHRU	Tours
2021	Co-Aidance		Delphine	MAZET-ROSSIGNOL	VYV 3 Pays de la Loire	Nantes

Un focus est proposé sur six projets poursuivis ou clos en 2021 avec une avancée remarquable :

PREDICT4ALL Prédiction de mots tolérants aux erreurs orthographiques pour travailler, écrire et communiquer, Docteur Véronique TSIMBA, Centre mutualiste de rééducation de Kerpape, Ploermeur

La saisie de texte sur l'outil informatique est incontournable dans notre vie quotidienne, sociale, scolaire et professionnelle. Pour les personnes souffrant de troubles du langage, les erreurs orthographiques peuvent être un réel handicap dans la communication avec autrui.

Différentes solutions logicielles existent pour faciliter la production écrite mais elles présentent un certain coût financier et demandent un apprentissage conséquent avant utilisation qui limite leur usage.

L'objectif du projet PREDICT4ALL est de développer un module de prédiction de mots gratuit qui tolère et corrige les différentes erreurs orthographiques. Destiné à tout type d'utilisateur, ce projet sera toutefois l'occasion d'une évaluation clinique auprès de personnes dysorthographiques et paralysés cérébraux.

Gériatrie & e-Technologie : un suivi personnalisé pour anticiper la décompensation de syndromes gériatriques, Madame Sylvie HERVE, Centich Mutualité Anjou Mayenne

D'année en année, le recours à un service des Urgences ne cesse de croître, provoquant une altération de la qualité de vie des résidents en EHPAD, une augmentation de la morbi-mortalité mais aussi une augmentation croissante des dépenses de santé.

L'objectif du projet GER-e-TEC est d'assurer un suivi médical protocolisé et personnalisé des résidents en EHPAD à l'aide d'une plateforme intelligente de télémedecine. Elle assistera le personnel soignant en automatisant le traitement des informations issues de capteurs et de questionnaires afin de détecter de manière précoce et de remonter des alertes pour permettre aux professionnels de santé, intervenant en maison de retraite, d'optimiser la prise en charge des patients.

VIRGIL: Virtual Reality Glasses to Improve Lateropulsion and the post-stroke postural vertical. Docteur Dominic PERRENOU, CHU Grenoble

L'Accident Vasculaire Cérébral (AVC) représente la première cause de handicap acquis de l'adulte. Les troubles de l'équilibre sont au premier plan du handicap et de la dépendance des patients. Ils constituent un enjeu majeur en rééducation neurologique. Cette étude basée sur les récentes connaissances des mécanismes à l'origine des troubles de l'équilibre et sur l'utilisation de technologies innovantes (casques de réalité virtuelle) vise à proposer une nouvelle technique de rééducation de la lateropulsion, un trouble spécifique de certains AVC du à un biais dans le sens de verticalité. Cette technique devrait permettre d'améliorer la récupération fonctionnelle et limiter le handicap.

La force produite au sol au cours d'un sprint peut-elle être prédictive de blessure des muscles ischio-jambiers ? Docteur Pascal EDOUARD, CHU Saint-Etienne

Les muscles ischio-jambiers situés à l'arrière de la cuisse ont un rôle majeur pour permettre à un athlète d'accélérer lorsqu'il court. Pourtant, la blessure de ces muscles est fréquente dans les sports impliquant de hautes vitesses de course. Avant même qu'ils ne se blessent, les muscles ischio-jambiers sont parfois déjà affaiblis. Cette diminution de force peut-être indirectement détectée lors de l'analyse de production de force au sol au cours d'un sprint. L'objectif de ce travail sera de déterminer si une diminution des capacités de production de force d'un athlète au cours d'un sprint pourrait prédire la lésion des muscles ischio-jambiers.

Doser la néoptérine après une fracture du col fémoral chez le patient âgé, un moyen de prédire son devenir pour améliorer sa prise en charge ? Docteur Hélène VALLET, Hôpital Saint Antoine, Paris

La fracture du col fémoral est fréquente en gériatrie et entraîne bien souvent le décès ou la perte d'autonomie. A l'heure actuelle, rien ne permet d'identifier les patients pour lesquels la fracture va entraîner une évolution défavorable. Cette étude souhaite mettre en évidence un marqueur sanguin, facile à doser à l'arrivée aux urgences, qui puisse prédire le devenir du patient fracturé (survie, autonomie). En effet, cela pourrait aider les médecins à identifier les patients âgés « à risque » afin d'améliorer leur prise en charge et leur pronostic à plus long terme.

Rééducation par la marche assistée (exosquelette) chez des patients porteurs d'une syringomyélie et présentant un déficit moteur. Docteur Sylvia MORAR, Hôpital du Kremlin-Bicêtre, APHP

Les patients porteurs d'une syringomyélie présentent le plus souvent et essentiellement des douleurs neuropathiques associées ou non à un déficit moteur (à type de paraplégie ou tétraplégie), ou des troubles ataxiques empêchant la marche.

La sévérité de la maladie réside essentiellement dans l'importance des douleurs et du handicap moteur. C'est pourquoi, il est présumé que des séances de marche assistées par exosquelette pourraient améliorer ces douleurs rebelles au traitement médical et ainsi éviter l'apparition ou l'aggravation d'un déficit moteur associé. Par conséquent, la découverte de nouveaux traitements qui peuvent soulager la douleur et la spasticité neuropathiques sans effets secondaires majeurs, répond à un réel besoin.

Sera également étudiée l'amélioration des troubles vésico-sphinctériens, à l'aide d'un bilan urodynamique (BUD) réalisé en début de protocole et à la fin du programme de séances de marche assistée (appréciation de la sensibilité et de la motricité vésicale ; recherche d'une hyperactivité du détrusor ou au contraire d'une hypoactivité ; analyse des performances sphinctériennes).

Prix

Dans la continuité de son action spécifique avec les sociétés savantes, et grâce à l'opération des « Essais du Cœur », la Fondation Matmut Paul Bennetot a remis sept Prix en 2021.

Trois Prix de la Fondation Matmut Paul Bennetot/SFMES

> Prix du jeune chercheur

A Monsieur Benjamin BEN ZAKI, kinésithérapeute du sport à Montpellier, pour son projet « Effets de l'enchaînement de contractions musculaires excentriques-concentriques sans phase de repos, sur le degré d'ischémie musculaire locale »

> Prix de la meilleure communication affichée

A Madame Amandine HELFER de Strasbourg, médecin doctorante service du Professeur Eve Isner-Horobeti pour son article « Conséquences du confinement lié à la pandémie de Covid 19 sur l'activité physique chez des patients atteints de pathologies neurologiques chroniques ». Etude PhysiCovid

> Prix de la meilleure communication orale

A Monsieur Yves SEMPORE WENDSEDATE, médecin du sport au Burkina Faso, doctorant à Angers, Service du Professeur Pierre Abraham, pour sa présentation « L'oxymétrie à l'effort est corrélée à l'augmentation de la lactatémie induite par l'effort chez les patients artériopathes »

Trois Prix Fondation Matmut Paul Bennetot-ANFE

> 1er prix ANFE, catégorie Publication internationale – jeune chercheur, remis à Madame Alice PELLICHERO pour son article : « Barriers and facilitators to social participation after driving cessation among older adults: A cohort study »

> 2e prix ANFE, catégorie Publication internationale – jeune chercheur, remis à Madame Hélène LEBRAULT pour son article « Exploring the use of the Cognitive Orientation to daily

Occupational Performance (CO-OP) with children with executive functions deficits following severe acquired brain injury: a single case experimental design study »

> 1er Prix ANFE, catégorie Publication francophone remis à Madame Gaelle RIOU pour son article « Ergothérapie et télésoin : revue de littérature »

Un Prix des Essais du Cœur (voir infra)

Soutien à la recherche et à l'innovation

Publications

La mise à jour du site www.fondationmatmutpaulbennetot.org s'est poursuivie en 2021. Il référence plus de 90 projets soutenus depuis sa création, et devient progressivement un centre de ressources et de diffusion des actualités de la Fondation.

Par ailleurs, l'activité de la Fondation Matmut Paul Bennetot a généré deux articles scientifiques.

Chercheur	Titre communication	Organisateur/Lieu/date
Vallet H, Bayard C, Lepetitcorps H, O'Hana J, Fastenackels S, Fali T, Cohen-Bittan J, Khiami F, Boddaert J, Sauce D.	Hip Fracture Leads to Transitory Immune Imprint in Older Patients.	Front Immunol. 2020 Sep 18;11:571759. doi: 10.3389/fimmu.2020.571759. eCollection 2020. PMID: 33072114
Soutenue par le Dr Cecile Louveau, psychiatre (Pr Welter)	Thèse de médecine : « Evaluation neurophysiologique de la dépression bipolaire pharmaco-résistante : analyse de la motricité et du potentiel évoqué P300. » sous la direction du Dr Bilal Bendib	Octobre 2021

Dans le cadre des missions confiées au comité éditorial, les activités de la Fondation Matmut Paul Bennetot ont aussi été relayées via les canaux de communications du membre fondateur ainsi que ceux de la Fondation de l'Avenir :

- Sur le site de la Matmut en 2021 : refonte de la page consacrée à la Fondation Matmut Paul Bennetot et mise en avant du dispositif 1 vote = 1 € dans le cadre des élections
- Sur le réseau social interne de la Matmut tout au long de l'année : 7 publications dont plusieurs portant sur l'appel à projets et sur les prix remis cette année
- Sur le compte LinkedIn de la Matmut : une quinzaine de publications notamment autour des Essais du cœur
- Dans Matmut Info du second semestre 2021 : article « Mieux Vivre en EPHAD grâce à un suivi quotidien »

- Dans la lettre aux délégués du conseil d'administration d'avril 2021



- Un article dans 5 dossiers régionaux sur les 6 parus en 2021
- Tournage d'un épisode consacré aux fondations médico-sociales dont la Fondation Matmut Paul Bennetot : cette web série intitulée « Kékecé » aborde chaque mois un nouveau sujet en lien avec la RSE afin de l'éclairer. Informative, humoristique et atypique et elle est diffusée sur les réseaux sociaux de la Matmut.

Dans les lettres d'informations digitales de la Fondation de l'Avenir

Une édition en 2021 :

- Pour ses 15 ans, la Fondation Matmut Paul Bennetot évolue.

Événementiels

L'année 2021 a été chamboulée par la crise sanitaire, et les ambitions de la Fondation Matmut Paul Bennetot ont très logiquement été revues à la baisse.

Les Essais du Cœur, le 5 juin 2021

À l'occasion du dernier match de la saison régulière 2020/2021 du TOP 14 de rugby entre le Castres Olympique et le Racing Club de Toulon s'est déroulé la troisième remise de chèque des Essais du cœur. Pour la 3^{ème} année consécutive, et malgré des conditions d'exercice rendues extrêmement compliquées par la crise sanitaire, le club du Castres Olympique, la Matmut et leurs supporters ont maintenu leur engagement pour la recherche médicale appliquée en soutenant la Fondation Matmut Paul Bennetot dans le cadre de l'opération des Essais du cœur.

Cette opération consiste à reverser 100 € pour la Fondation Matmut Paul Bennetot à chaque essai inscrit par le Castres Olympique durant la saison régulière. Ces sommes sont par ailleurs bonifiées (multiplié par deux voire quatre !) lors de certaines rencontres et en fonction de la mobilisation des

supporters sur les réseaux sociaux. Malgré un match à huis clos par respect du protocole sanitaire, un échange a été organisé avec les supporters sur la chaîne du club.

Au soir de ce dernier match de la saison 2020/2021, ce sont donc 7 600€ qui ont été remis à Marion LELOUVIER, présidente du directoire de la Fondation de l'Avenir, membre de droit de la Fondation Matmut Paul Bennetot, par Pierre-Yves REVOL, président du Castres Olympique et Nicolas GOMART directeur général de la Matmut. Ce montant, le plus haut réalisé jusqu'à maintenant, correspond aux 55 essais inscrits par Castres pour la saison 2020 – 2021 en Top 14.



De gauche à droite : Pierre-Yves REVOL, Marion LELOUVIER et Nicolas GOMART (©Anne OLOMBEL)

Les vidéos de promotion des projets

- Projet Predict4All, soutenu par les salariés du groupe Matmut dans la cadre du MicroDon

Afin d'illustrer leur collaboration et la mise en pratique de l'outil, les équipes du Centre Mutualiste de Kerpape et de l'Hôpital Raymond-Poincaré – APHP, ont réalisé cette vidéo :

<https://www.fondationmatmutpaulbennetot.org/actualites/projets/predict4all-prediction-de-mots-tolerante-aux-erreurs-orthographiques-travailler-ecrire-communiquer/>



- Sprint : prédiction de la blessure des muscles ischio-jambiers

Le professeur Pascal EDOUARD, PUPH Physiologie et Médecine du sport au CHU de Saint-Etienne, ainsi que Caroline PRINCE, doctorante et physiothérapeute à l'Hôpital de la Tour à Genève, ont présenté le suivi des travaux : la force produite au sol au cours d'un sprint peut-elle être prédictive de blessure des muscles ischio-jambiers, en présence du docteur Valérie FOURNEYRON, médecin du sport, personnalité qualifiée au comité de gestion et du professeur Nicolas WEISS, neurologue en médecine intensive-réanimation à l'Hôpital Pitié-Salpêtrière à Paris, membre du comité scientifique de la Fondation Matmut Paul Bennetot.

Retrouvez le résumé de leurs échanges ici : <https://www.youtube.com/watch?v=mxPczaQOFKA>



Les cérémonies de remise des Prix :

Trois dates en 2021 :

- Les Prix ANFE 2020, remis le 3 juin 2021 par le docteur Valérie FOURNEYRON au cours des 19e Journées Nationales d'Ergothérapie.
- Les Prix ANFE 2021 ont été remis par le docteur Martine GAYRAUD, présidente du comité scientifique de la Fondation Matmut Paul Bennetot, au cours de leur Assemblée Générale le 27 novembre 2021.
- La remise des Prix SFMES 2021 a été effectuée le 24 septembre 2021 en présence du docteur Valérie FOURNEYRON à l'événement.

RESSOURCES

Générosité publique

La générosité publique correspond à l'arrondi sur salaire (Microdon) des collaborateurs de la Matmut. Le montant des fonds collectés s'élève à 5 734 € en 2021.

Mécénat

La dotation annuelle du membre fondateur s'élève à 500 000 €

Un vote électronique = 1 €

Outre la subvention annuelle apportée par le membre fondateur, l'opération "1 vote électronique = 1 €" a été reconduite en 2021. 119 513 € ont été reversés au profit de la Fondation.

Les Essais du Cœur Matmut

Le Groupe Matmut, en partenariat avec les clubs de Lyon Olympique Universitaire rugby (LOU) et Castres Olympique (CO) a lancé "Les Essais du Cœur Matmut" qui se sont déroulés tout au long de la saison 2020 / 2021. Le bénéfice des essais marqués par le CO a été reversé à la Fondation Matmut Paul Bennetot. Le montant total récolté s'élève en 2021 à 8 200 €

Autres produits

4 856 € ont été perçus au titre de la réaffectation des ventes de catalogues édités pour les expositions du Centre d'Art Contemporain Daniel HAVIS – Saint Pierre de Varangeville.

209 € ont été perçus au titre des droits d'auteur de la part de l'éditeur Dunod.

Produits financiers

L'ensemble des produits financiers s'élève pour l'exercice 2021 à 18 508 €.

Par ailleurs, un produit exceptionnel de 3 589 € a été perçu en reprise d'un projet clôturé.

Focus Espace Lancereaux

Centre de réflexion et de proposition, Espace Lancereaux avait pour objectif de formuler et de débattre de propositions concrètes pour améliorer la prise en charge des patients et de l'efficacité du système de santé sur des sujets précis et limités. Son activité a cessé en 2020, avec un solde positif de plus de 317 000 €. Au 31 décembre 2021, ce solde s'élève à 55 630 €, car 261 422 € ont été engagés sur 2021 : 136 992 € en complément du financement des projets de l'APTD, 100 000 € sur le programme concernant la Capacité physique des collégiens français et 24 430 € pour le projet Co- Aidance.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

FONDATION MATMUT PAUL BENNETOT				
BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2021				
ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles			0	
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	4 920	4 920	0	403
Autres immobilisations incorporelles	41 580	30 792	10 788	19 104
Immobilisations financières			0	
Participations et Créances rattachées	46		46	46
Total I	46 546	35 712	10 833	22 344
ACTIF CIRCULANT				
Autres	120 920		120 920	1 354
Valeurs mobilières de placement	670 510		670 510	652 002
Disponibilités	2 699 446		2 699 446	2 743 565
Charges constatées d'avance	0		0	672
Total II	3 490 877	0	3 490 877	3 397 593
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	3 537 423	35 712	3 501 711	3 419 937

FONDATION MATMUT PAUL BENNETOT
BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2021

BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	80 000	80 000
Réserves		
Fonds dédiés des fondations abritées	2 022 217	1 655 263
Autres		
Total I	2 102 217	1 735 263
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	1 279 010	1 341 786
Total II	1 279 010	1 341 786
PROVISIONS		
Total III	0	0
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	27	24
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	3 199	148 087
Autres dettes	117 258	194 777
Total IV	120 484	342 888
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	3 501 711	3 419 937

FONDATION MATMUT PAUL BENNETOT
COMPTE DE RESULTAT exercice au 31 décembre 2021

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de prestations de service	4 856	5 467
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	5 734	5 949
Contributions financières	627 713	625 810
Utilisations des fonds dédiés	337 176	432 136
Autres produits	209	0
Total I	975 688	1 069 362
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	253 105	414 504
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	11 511	18 267
Reports en fonds dédiés	641 354	608 296
Autres charges	93 842	85 705
Total II	999 811	1 126 772
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-24 123	-57 410
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	18 508	26 760
Total III	18 508	26 760
CHARGES FINANCIERES		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	18 508	26 760
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-5 615	-30 650
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	5 615	30 650
Total V	5 615	30 650
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	5 615	30 650
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	999 811	1 126 772
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	999 811	1 126 772
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
TOTAL	0	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
TOTAL	0	0



FONDATION SANDRINE CASTELLOTTI

La Fondation Sandrine Castellotti a été créée le 7 juin 2001, sous égide de la Fondation de l'Avenir, par Danielle et Jean-Claude CASTELLOTTI. Elle cherche à améliorer la prise en charge des patients souffrant de Troubles des Conduites Alimentaires (TCA), et a pour ambition d'en faire connaître les traitements afin d'accélérer leur dépistage et la prise en charge thérapeutique des malades par l'intermédiaire de diverses actions de soutien.

INSTANCE

Au 1^{er} janvier 2021, la Fondation Sandrine Castellotti est administrée par un comité de gestion présidé par Madame Danielle CASTELLOTTI.

Madame Danielle CASTELLOTTI

Présidente, membre au titre du membre fondateur

Monsieur Jean-Claude CASTELLOTTI

Trésorier, membre au titre du membre fondateur

Madame Françoise BRETHEAU

Membre au titre du membre fondateur

Monsieur Jacques CHANUSSOT

Membre au titre du membre fondateur

Madame Tineke HATIER

Membre au titre du membre fondateur

Madame Solange COOK-DARZENS

Membre au titre de personne qualifiée

Madame Annick BRUN

Membre au titre de personne qualifiée

Docteur Brigitte RÉMY

Membre au titre de personne qualifiée

Madame Marion LELOUVIER

Membre de droit sur mandat du Directoire de la Fondation de l'Avenir

Il n'y a pas d'invité avec voix consultative au sein du comité de gestion de la Fondation Sandrine Castellotti.

Le comité de gestion s'est réuni trois fois sur l'exercice 2021.

EMPLOIS : MISSIONS SOCIALES

Une année 2021 aux activités intenses liées aux 20 ans de sa création.

Le 7 juin 2001, la Fondation Sandrine Castellotti, sous égide de la Fondation de l'Avenir, voyait le jour. Pour ses 20 ans d'existence, ses diverses missions ont largement été mises en place :

- **Prévenir les troubles des conduites alimentaires (TCA)** en permettant une prise en charge précoce par une communication variée.
- **Améliorer la prise en charge** des personnes souffrantes par la formation de professionnels de santé à des thérapies variées, par le soutien financier de soins divers, par la participation à des groupes de parole afin que les parents puissent accompagner leur enfant sur le chemin du rétablissement.
- **Soutenir la recherche médicale** à partir de l'année 2014 : recherche fondamentale afin d'améliorer la compréhension des mécanismes biologiques des TCA, et recherche clinique afin d'améliorer la prise en charge des personnes souffrantes.
- **Aider les soins innovants.**

Au cours de l'année 2021, année des 20 ans de la Fondation Sandrine Castellotti, toutes ces actions se sont poursuivies. De plus, une communication intense, l'organisation et la participation à diverses manifestations, ont permis de mettre en valeur l'importance de cette dernière dans le paysage de la lutte contre les TCA en France.

Soutien aux chercheurs

Projets

À la suite de l'appel à projets, 10 projets de recherche ont été adressés à la Fondation Sandrine Castellotti en mars 2021. Par avis du Conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir et du comité de gestion du 18 mars, six projets ont été jugés irrecevables et deux ont été rejetés, car ne correspondant pas à la thématique, par le comité de gestion du 17 juin 2021. Deux projets ont été retenus pour un montant global initial de 47 956 €. Ce montant a évolué en cours d'année, à la suite d'un abandon et d'une augmentation du soutien, portant le soutien de la Fondation Sandrine Castellotti à 40 471,25 € pour 2021 au titre des Projets.

Projet 1 : Étude longitudinale de biomarqueurs immuno-inflammatoires dans l'anorexie mentale du docteur Damien RINGUENET (Hôpital Paul Brousse Villejuif) et du professeur Marion LEBOYER (CHU Henri Mondor Créteil) d'un montant de 40 471,25€.

Actuellement, il n'existe aucun biomarqueur de l'anorexie mentale pouvant permettre un dépistage précoce ou identifier des sous-groupes de patients homogènes. Les données de la littérature suggèrent que l'inflammation pourrait être impliquée dans la physiopathologie de l'anorexie mentale.

Le projet de recherche consiste à mener une étude longitudinale afin de différencier les marqueurs de l'inflammation liés à l'anorexie elle-même, de ceux liés à des fluctuations pondérales. Ce projet sera mené dans le cadre de la fédération hospitalo-universitaire ADAPT, visant à promouvoir la médecine de précision en psychiatrie et en addictologie.

Projet 2 : Blue Buddy : contribution de l'application sur Androïd, ainsi que de nouvelles fonctionnalités, porté par le docteur Sophie CRIQUILLION pour un montant de 11 500 €, sous réserve d'un cofinancement de la Fondation ERIE de 60 000 €. Celui-ci n'ayant pas été obtenu, le docteur

CRICQUILLION a renoncé à son projet. La somme de 11 500 € sera consacrée aux projets de recherche 2022.

Résiliation du projet du docteur Benjamin FLAUDIAS (Évaluation de l'impact d'un programme de remédiation cognitive chez les adolescents souffrant d'anorexie mentale) attribué en 2020, celui-ci étant muté du GHU Gabriel Montpied de Clermont-Ferrand au CHU De Nantes-Hôpital Saint-Jacques. La somme de 23 577,30 € non-consommée sera consacrée aux projets de recherche 2022. Au total une somme de 35 077,30€ est à reporter pour l'aide à la recherche en 2022.

Présentation des premiers résultats du projet « Accessibilité et validité de la santé connectée dans l'anorexie mentale » par le docteur Philibert DURIEZ lors du comité de gestion du 17 juin 2021, projet soutenu par la Fondation Sandrine Castellotti en 2018. Ils feront l'objet d'une publication dans une revue scientifique. Vu leur importance, le docteur DURIEZ demande une stricte confidentialité jusqu'aux publications.

Soutien aux thérapies innovantes

D'après les recommandations de bonne pratique de la Haute Autorité de Santé (HAS), la prise en charge idéale des patients souffrant d'un TCA doit être transdisciplinaire, globale, graduée et personnalisée, assurée par des professionnels de santé formés aux TCA. D'où la nécessité d'aider à la formation de thérapies qui montrent des bénéfices certains, et d'aider à la diversification de la prise en charge par un soutien à des thérapies innovantes.

Soutien à la formation à la thérapie multifamiliale

L'aide financière pour l'évaluation de professionnels de santé de Montpellier et Marseille initiée en 2020 s'est poursuivie en 2021. Les confinements sanitaires successifs ont freiné sa mise en place.

Prix

Du fait de l'évolution des projets déposés par leur qualité et leur nombre décroissants, faire évoluer le cahier des charges a été une évidence pour maintenir ce soutien original dans la durée. Il a ainsi été ouvert à des associations, des professionnels libéraux. Leur nom a changé pour devenir les Prix de l'Innovation de la Fondation Sandrine Castellotti.

Suite à la candidature 2021, cinq dossiers ont été adressés dans le cadre de l'appel à Prix. Lors du comité de gestion du 18 novembre 2021, le soutien à trois actions a été validé pour un montant total de 12 000€ :

1^{er} Prix d'une valeur de 5 000 € au Docteur TANDONNET et à Madame Patricia GESLIN du Pôle Adolescent du Centre Hospitalier Départemental de la Candélie - RÉSÉDA Intensif à Pont-du-Casse dans le Lot-et-Garonne.

L'unité RÉSÉDA Intensif est une unité créée en mai 2021 qui a pour objectif de mettre en place un dispositif de soins intensifs pluridisciplinaires, en ambulatoire auprès des jeunes et familles volontaires sur trois semaines, renouvelable une fois, pour proposer une alternative à l'hospitalisation. Ces soins permettent une prise en charge individuelle, familiale et groupale. L'unité intervient en coordination avec les autres structures du pôle. Des bénéfices s'observent par des progrès sur un temps court et rendus possibles par l'équipe mobile.

Monsieur et Madame CASTELLOTTI ont visité l'unité et discuté avec tous les professionnels de santé le 25 novembre 2021. Un groupe de parole est prévu dans le Lot-et-Garonne en 2022. Les professionnels

espèrent que ce Prix permettra de pérenniser cette action par le financement de l'ARS Nouvelle-Aquitaine.

2^{ème} Prix d'une valeur de 4 000 € au Docteur Pascal GUINGAND, président de l'association ARTTA (Association Réseau des Thérapies de Troubles Alimentaires) à l'hôpital Civil de la Clinique Psychiatrique de Strasbourg (Haut-Rhin).

L'association ARTTA a pour mission d'organiser des groupes de parole à Strasbourg et à Colmar, pour les parents d'une part, et pour les patients d'autre part. Soit quatre par mois. Lors du confinement de mars 2020, ces groupes de parole ont dû s'arrêter. À la demande des personnes en grande détresse, il a été demandé l'organisation de groupe de parole en distanciel.

Cette pratique permet une accessibilité plus facile aux personnes éloignées géographiquement, ou en difficulté avec le caractère présentiel. D'où une diminution de la perte de chance pour un accès aux soutiens des familles d'une part, et de contribuer à la continuité de certains soins proposés par l'association ARTTA, d'autre part.

3^{ème} Prix d'une valeur de 3 000 € au Docteur Philibert DURIEZ, de la CMME (GHU Paris psychiatrie et Neurosciences (Hôpital Sainte-Anne Paris)

Étude des bénéfices de la thérapie cognitive basée sur la pleine conscience chez les patients souffrant d'anorexie et de boulimie.

Pour les TCA du jeune adulte et de l'adulte, en dehors de la thérapie comportementale et cognitive (TCC) individuelle pour la boulimie nerveuse et l'hyperphagie boulimique, il existe peu de soins spécialisés qui ont montré leur efficacité, en complément des soins habituels. Et sur le long terme la moitié des patients présente encore des symptômes. La thérapie cognitive basée sur la pleine conscience (Mindfulness-Based Cognitive Therapy MBCT) semble bénéfique. Elle apprend à devenir pleinement conscient en temps réel de ses pensées, de ses émotions et de ses sensations physiques, à les accepter telles qu'elles sont, sans les rejeter ou les juger. Ainsi, ne pas réagir de manière automatique à certains stimuli.

Des résultats très encourageants sont observés.

Soutien à la recherche et à l'innovation

20 ans de la Fondation Sandrine Castellotti

Création d'un logo particulier pour les 20 ans.

Vidéos de témoignages postées sur le réseau social Twitter de la Fondation de l'Avenir et intégrées au site internet de la FSC les 2 juin et 9 juin.

- Trois vidéos du professeur Philip GORWOOD de la CMME du GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences.
- Deux vidéos du docteur Brigitte REMY de la MGEN Paris Vaugirard et du CHU Lenval à Nice.
- Deux vidéos de parents assistants au groupe de parole, Odile et Geoffroy DES DORIDES.
- Trois vidéos des fondateurs, Danielle et Jean-Claude CASTELLOTTI.

Visioconférence en partenariat avec la Maison des Familles et de la Parentalité de la ville de Saint-Maur-des-Fossés le 2 juin 2021 de 19h à 21h. Son titre : « Oui, la guérison de l'anorexie est possible. Contre vents et marées, gardons espoir ». 25 connexions ont été enregistrées, pour au moins le double de participants à la conférence. Danielle CASTELLOTTI et Julie MONTAL¹ ont assuré la conférence à partir de la lecture d'une lettre d'une ex-patiente. Annick BRUN est intervenue à la fin pour donner un message d'espoir de soignant aux parents qui posaient des questions.

¹ Julie MONTAL, Maman qui a écrit le livre « Anorexie. Paroles de parents, parcours de soins », Editions Empreinte, 26 mars 2020. [Anorexie Paroles de parents & parcours de soins \(editions-empreinte.com\)](https://www.editions-empreinte.com/)

Visioconférence en partenariat avec la Maison des Familles et de la Parentalité de la ville de Saint-Maur-des-Fossés le 11 octobre 2021 de 19 à 21H.

Organisée le lendemain de la Journée Mondiale de la Santé mentale, et lors des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) ayant pour thème « *Pour ma santé mentale, respectons mes droits* », le professeur Philip GORWOOD a animé une conférence ayant pour titre : « *Le droit de maigrir ou le droit de guérir* ».

95 connexions ont été enregistrées, pour au moins le double de participants. Elles ont pu poser des questions au fur et à mesure de l'intervention du Professeur GORWOOD. Un vif succès.

Publications

Permettre la prise en charge précoce des patients : par une communication variée ce qui permet d'orienter vers un centre de soin spécialisé.

Vente de la clé USB et du manuel « Aide aux repas efficace » du professeur Pierre LEICHNER

Édités par la Fondation Sandrine Castellotti, leur but est de permettre à l'entourage de comprendre la personne souffrante et d'adopter les attitudes et paroles lui venant en aide au cours du repas. Cet outil est disponible au prix de 10 €, par simple demande, mail, courrier ou la rubrique contact du site www.fondationsandrinecastellotti.org

Distribution gratuite des deux livrets sur la prévention primaire des TCA

Édités par la Fondation Sandrine Castellotti, ils sont adressés gratuitement aux professionnels de santé qui en font la demande et aux associations qui veulent mettre en place une action de prévention primaire pour qu'elles prennent conscience des actions possibles pour ne pas avoir des conséquences délétères. Pour se les procurer, une demande doit être adressée à la Fondation par courrier, mail ou via la rubrique contact du site www.fondationsandrinecastellotti.org

Evénements

Intervention de Danielle Castellotti à la Fondation de l'Académie de Médecine (FAM) le 10 juin 2021

La Fondation de l'Académie de Médecine organise tous les ans un ou deux cycles de débats sur un ou deux thèmes bien précis. Pour l'année 2021, sur les deux thèmes choisis, l'un a pour titre « *Alimentation aujourd'hui et demain* ». Le second débat aura pour thème « *Alimentation et maladies* », l'alimentation pouvant être effectivement la source de maladies : surpoids et obésité, allergies alimentaires et enfin les troubles du comportement alimentaire.

À la demande du Professeur Philippe JEAMMET, qui a traité des aspects psychiatriques des TCA, Danielle CASTELLOTTI a apporté le point de vue des familles. Il s'en est suivi un échange à deux voix, en réponse aux questions posées par les professeurs de l'Académie de médecine. Un vif succès, par la qualité des réponses. D'où une possibilité d'organisation d'une après-midi consacrée essentiellement aux TCA, courant de l'année 2022.

Participation à la Journée des Associations de la ville de Saint-Maur-des-Fossés le 5 septembre 2021.

Une première pour la Fondation et une exception du fait du statut différent. De nombreuses demandes montrant la préoccupation pour les TCA dans la population.

Participation au CRED le 15 octobre 2021 au Théâtre du Rond-Point de Paris. Le Collectif de Réflexion sur la Dépression (CRED) organise un rendez-vous annuel sur les « Interactions

en psychiatrie : aujourd'hui, demain...et après demain » ? Le thème de cette année était : « Colibris en action : contributions modestes à l'amélioration des soins en psychiatrie ». Étaient présents de nombreux psychiatres, mais aussi des usagers, patients et familles. Ainsi, la Fondation Sandrine Castellotti est intervenue à la demande du Docteur Alain GÉRARD.

L'objectif de cette rencontre était d'améliorer la prise en charge des personnes souffrant d'un trouble psychique. À partir de son expérience, chaque participant devait expliquer brièvement une pratique susceptible d'améliorer la qualité de la relation patient-soignant et des soins.

Danielle CASTELLOTTI a parlé de l'importance de l'alliance thérapeutique entre patient-soignant-famille qui peut se construire par l'animation de groupe de parole parents.

Visite du service hospitalisation de jour de l'Hôpital Saint-Vincent-de-Paul de la faculté catholique (Lille-Nord)

La Fondation a financé à deux reprises le service spécialisé TCA. Le Professeur Vincent DODIN y a amicalement invité Danielle et Jean-Claude CASTELLOTTI le 19 octobre 2021. Ils ont pu toute la journée assister aux différentes pratiques thérapeutiques mises en place dans le service. En particulier, Madame CASTELLOTTI a participé à l'atelier « image virtuelle » qui avait fait l'objet d'un projet de recherche clinique en 2017 et qui s'est ensuite diffusé dans plusieurs structures pour une évaluation élargie.

Autres : Soutien des familles

De famille dysfonctionnelle, elle est devenue famille ressource depuis une vingtaine d'années, début de l'apparition des associations familiales, comme de la Fondation Sandrine Castellotti.

L'implication de la famille dans la prise en charge des personnes souffrantes est maintenant reconnue comme fondamentale. Bien que les parents ne soient plus considérés comme la cause du TCA de leur enfant, le fonctionnement de la famille a changé par l'arrivée du TCA d'un enfant. Elle doit donc changer pour ne pas conforter le TCA dans la durée par des actions contreproductives. En comprenant leur enfant et ses comportements paradoxaux, les parents retrouvent ses compétences parentales et ainsi permettent la construction d'une alliance thérapeutique, confiance réciproque entre soignants, enfant et famille. Les parents deviennent ainsi acteurs du rétablissement de leur enfant.

Par diverses actions, la Fondation Sandrine Castellotti soutient les familles.

Une communication variée

Site internet, échanges de mails, permanence téléphonique apportent soutien, écoute conduisant à orientation vers une prise en charge la plus adaptée possible.

Le groupe de parole parents

Il se déroule une fois par mois, à l'exception du mois d'août à la MGEN, en présence d'une psychiatre et d'un psychologue. Danielle et Jean-Claude CASTELLOTTI assurent le rôle de passeurs entre les professionnels et les parents et inversement.

Malheureusement, avec la pandémie de la Covid-19, il s'est arrêté pendant le premier confinement, puis a repris en visioconférence, avec des résultats moindres, le lien n'étant pas le même et les impacts amoindris. Il n'a pas repris en septembre au grand désespoir des parents.

RESSOURCES

Générosité publique

La générosité publique a généré des dons à hauteur de 53 776 € en 2021.

Mécénat

Pas de ressource, fruit du mécénat, en 2021.

Produits financiers

L'ensemble des produits financiers s'élève pour l'exercice 2021 à 249 €.

Autres produits

Les ressources issues des autres produits (vente clés usb, par exemple) s'élèvent à 127 € pour l'exercice 2021.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

FONDATION SANDRINE CASTELLOTTI BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2021

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	4 000	4 000	0	0
Total I	4 000	4 000	0	0
ACTIF CIRCULANT				
Autres	20 880		20 880	1 985
Disponibilités	298 463		298 463	310 697
Charges constatées d'avance	57		57	115
Total II	319 400	0	319 400	312 797
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	323 400	4 000	319 400	312 797

FONDATION SANDRINE CASTELLOTTI BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2021

BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	31 000	31 000
Réserves		
Fonds dédiés des fondations abritées	209 379	194 536
Total I	240 379	225 536
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	74 669	80 899
Total II	74 669	80 899
PROVISIONS		
Total III	0	0
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	27	24
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 817	1 205
Autres dettes	2 508	5 132
Total IV	4 352	6 361
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	319 400	312 797

FONDATION SANDRINE CASTELLOTTI
COMPTE DE RESULTAT exercice au 31 décembre 2021

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de prestations de service	127	0
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	53 776	52 085
Utilisations des fonds dédiés	60 802	47 484
Total I	114 705	99 569
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	35 244	15 299
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	0	1 285
Reports en fonds dédiés	69 417	68 050
Autres charges	10 293	15 132
Total II	114 953	99 766
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-249	-198
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	249	198
Total III	249	198
CHARGES FINANCIERES		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	249	198
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total V	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	114 953	99 766
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	114 953	99 766
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
TOTAL	0	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
TOTAL	0	0

La Fondation Ecouter Voir, sous égide de la Fondation de l'Avenir, a été créée par le Groupe Visaudio, le 25 avril 2013, pour encourager et accompagner la recherche dans les champs de la vision et de l'audition.

Elle œuvre depuis à soutenir des projets et programmes tels qu'une recherche sur un test linguistique destiné à évaluer la perte auditive chez les personnes atteintes de surdité et à mesurer le bénéfice d'une prothèse auditive, ou encore un programme sur la thématique de la vision prothétique et de la thérapie optogénétique.

INSTANCE

Au 1^{er} janvier 2021, la Fondation Ecouter Voir est administrée par un comité de gestion présidé par Pierre-Jean GRACIA.

Monsieur Pierre-Jean GRACIA
Président, Membre au titre du membre fondateur,

Madame Colette LEROY
Trésorière, Membre au titre du membre fondateur,

Monsieur Nicolas SOUVETON
Membre au titre du membre fondateur,

Madame Elisabeth HANSBERGER
Membre au titre du membre fondateur,

Madame Anne-Julie CLARY
Membre au titre du membre fondateur,

Madame Christelle MALTÊTE
Membre de droit sur mandat du Directoire de la Fondation de l'Avenir,

Monsieur Dominique LETOURNEAU
Personnalité qualifiée

Et en charge du lien entre la Fondation et l'entité opérationnelle Visaudio,
Madame Véronique BAZILLAUD
Déléguée Générale de la Fondation Ecouter Voir.

Le comité scientifique nommé le 28 septembre 2021, chargé d'apporter un éclairage scientifique au comité de gestion, est présidé par le professeur Yves MATILLON :

Professeur Yves MATILLON
Professeur de santé publique, Université de Lyon 1, Lyon

Professeur Philippe GAIN
Chirurgien ophtalmologiste, CHU de Saint-Etienne

Docteur Gérard DUPEYRON
Ophtalmologue, médecin chef, Institut ARAMAV, Nîmes

Docteur Elisabeth MAMELLE
ORL à l'Hôpital Rothschild, AP-HP

Professeur Paul AVAN
Biophysicien neurosensoriel, CHU de Clermont-Ferrand

Monsieur Frédéric JOURDAIN
Directeur Activité Audioprothèse, Mutualité française Centre Val de Loire

Madame Géraldine QUESNAY
Responsable territoriale, OXANCE

La Fondation, dans une démarche d'évolution, a vu son objet modifié avec comme principal enjeu de devenir une référence en matière de recherche en audition et optique.

Dans cette volonté, en date du 17 décembre 2020, le conseil de surveillance de la Fondation de l'Avenir a entériné le changement de nom de la Fondation qui devient la Fondation Ecouter Voir et a validé la mise en place d'un nouveau comité de gestion.

L'année 2021 a notamment été consacrée pour ce nouveau comité à la définition des axes et missions à construire et animer, en écho avec le projet stratégique de l'enseigne Ecouter Voir.

EMPLOIS : MISSIONS SOCIALES

Soutien aux chercheurs

Programmes

Le programme est un dispositif particulier de financement de la Fondation de l'Avenir qui a pour vocation de répondre à une problématique particulière sans passer par un appel à candidatures spécifique.

Il s'agit de faire travailler en coopération plusieurs acteurs experts pour faire émerger de nouvelles solutions thérapeutiques ou organisationnelles autour d'une question médicale précise.

Depuis 2019, la Fondation Ecouter Voir finance un programme sur les risques que présente la musique compressée dans l'apparition de troubles auditifs chez certaines personnes fragilisées.

Délivrance de molécules dans l'endothélium cornéen via nanoparticules activées au laser femtoseconde. Dangers pour l'audition de la musique compressée. Étude de preuve de concept, Christian HUGONNET, président fondateur de la Semaine du Son

L'objet de ce programme est d'investiguer les phénomènes qui pourraient rendre la **musique compressée plus dangereuse** que ce que les normes actuelles d'exposition prévoient. Les mécanismes de protection mis en œuvre dans les cellules sensorielles et les neurones auditifs sont encore incomplètement connus, ils font intervenir de nombreux processus moléculaires et sub-cellulaires à des échelles de temps allant de la minute à la semaine. Pour des raisons éthiques, le travail expérimental envisagé doit être effectué chez l'animal de laboratoire, avec des expositions très intenses. La construction d'un modèle d'animaux vulnérables aux sons forts nécessite **l'introduction de mutations** d'un certain nombre de gènes connus pour affecter la qualité de la réponse physiologique aux sons intenses.

Projets

Projet VIRARE : Virtual Reality Assisted Rehabilitation Docteur Luc JEANJEAN, Ophtalmologiste - CHU de Nîmes- ARAMAV

L'étude clinique du docteur JEANJEAN consiste à évaluer la tolérance et l'efficacité du logiciel VIRARE en comparant un groupe de **patients malvoyants** rééduqués de manière classique et un groupe de patients bénéficiant d'une rééducation basse vision assistée par réalité virtuelle. Les docteurs Gérard DUPEYRON (médecin chef de l'Institut ARAMAV) et Luc JEANJEAN (praticien hospitalier) ont décidé de créer le logiciel VIRARE (Virtual Reality Assisted REhabilitation). Concrètement, il s'agit d'un **logiciel de réalité virtuelle**, qui permet de plonger le patient en immersion dans deux environnements de vie quotidienne différents (une cuisine et une rue). L'étude clinique du docteur JEANJEAN consiste à évaluer la tolérance et l'efficacité du logiciel VIRARE en comparant un groupe de patients malvoyants rééduqués de manière classique et un groupe de patients bénéficiant d'une rééducation basse vision assistée par réalité virtuelle

Développement d'outils de caractérisation et de diagnostic de différents sous-types d'acouphène, Arnaud NORENA, Marseille

Le projet vise à développer et valider une méthode afin d'identifier les caractéristiques propres à un sous-type d'acouphènes : **les acouphènes somatosensoriels**. La première phase du projet vise à l'élaboration et la validation d'un questionnaire permettant d'identifier et de dépister les **sujets les plus à risques** d'être atteint d'acouphène somatosensoriel. La phase II du projet vise le développement d'une batterie **d'évaluation standard** de l'acouphène pour le sous-type « acouphène somatosensoriel ». Les résultats découlant de ce projet de recherche permettront une meilleure identification des patients atteints par ce sous-type d'acouphène ainsi qu'une meilleure prise en charge par les professionnels de santé.

Réalité Virtuelle et acouphènes subjectifs invalidants : RéVA-2, Alain LONDERO, Paris

Les **acouphènes** sont un symptôme fréquent et invalidant sans traitement curateur disponible. Les thérapeutiques, visant à en diminuer le caractère intrusif au quotidien, sont le plus souvent contraignantes, difficiles d'accès ou coûteuses. Ce projet RéVA-2 (Réalité Virtuelle et Acouphènes) vise à faire entrer dans la pratique de soin courante une **méthode de rééducation auditive et comportementale**, originale et innovante, qui utilise les techniques de réalité virtuelle 3D audio et vidéo. Une étude de recherche clinique a déjà validé l'efficacité de cette approche pour certains sujets.

Ils souhaitent, pouvoir étendre ce protocole à tous les patients en équipant, à l'Hôpital Européen Georges Pompidou (AP-HP, Paris), une salle dédiée avec les derniers outils de réalité virtuelle.

Viabilité des greffons endothéliaux cornées conservées en active storage machine, Docteur Zhigo HE, Saint-Etienne

L'Active Storage Machine (ASM), mis au point dans le laboratoire, restaure un environnement plus physiologique aux cornées conservées par les banques. Par rapport à la conservation passive en organoculture (OC), il augmente la viabilité des greffons et la durée de conservation. Initialement validé sur des greffons de pleine épaisseur, il doit être validé pour les greffons dits "endothéliaux" (50% des greffes cornéennes au monde).

La conservation sera comparée entre ASM et OC pour les deux types de greffons endothéliaux habituels et pour trois durées de stockage. La viabilité des greffons sera mesurée par analyse d'image. L'ASM pourrait permettre de conserver au long court des greffons préparés à l'avance.

Prix

Ce dispositif a vocation à encourager ou récompenser les travaux d'un chercheur, jeune ou plus expérimenté, sélectionné par l'instance décisionnelle après expertise d'une instance scientifique ou d'experts.

Le Grand Prix, dont la 1^{ère} édition a été lancée en 2021, est un concours qui s'adresse aux étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} année des 9 écoles d'audioprothèse françaises. L'objectif du grand prix est de mettre en lumière les idées qui renouvelleront demain la conception des centres audio en proposant une organisation innovante et prospective de la prise en charge des patients.

Il entend attirer l'attention des étudiants sur l'évolution des pratiques de leur futur métier.

Le parcours de soin du patient appareillé de demain

- Porteur : Matteo ZILLI (lauréat de la campagne 2021)
- Ville : Ecole de Montpellier, étudiant 3^{ème} année d'audioprothèse
- Montant engagé : 2 500€

- Durée prévisionnelle :
 - Début de convention : 20/09/2021
 - Fin de convention : 20/09/2022

Le marché de l'audioprothèse poursuit sa mutation depuis la mise en place du 100% santé et la profession a enregistré 70% de croissance d'activité en 2021.

Face à ce succès, la sécurité sociale et plus largement les pouvoirs publics vont être attentifs au bon suivi de ces nouveaux patients appareillés. Le Grand Prix va ainsi être relancé en 2022. Les étudiants seront invités à réfléchir aux solutions permettant la meilleure prise en charge possible de tous les patients appareillés pour maximiser leur observance.

Les étudiants pourront par exemple expliquer leur vision de l'organisation humaine du centre, des informations délivrées et des réponses à apporter aux questionnements des patients, des services techniques et l'utilisation de technologies, ... avec globalement une réflexion sur l'efficacité des solutions proposées.

Soutien à la recherche et à l'innovation

Publications

Site internet. La Fondation Ecouter Voir va lancer son propre site internet en 2022 permettant la valorisation de ses soutiens et la centralisation de l'affichage de ses dispositifs.

La Fondation a pour mission de :

- Soutenir des programmes de recherche dans le domaine de la vision, incluant la chirurgie ophtalmologique, la réfraction et la réadaptation de la déficience visuelle ;
- Soutenir des programmes de recherche portant sur les troubles de l'audition, la surdité y compris sous l'angle chirurgical et la réadaptation de la déficience auditive ;
- Soutenir des projets mutualistes d'innovation en pratiques de soins et favorisant l'accès aux soins dans les domaines de la vision et de l'audition ;
- Soutenir toute étude d'intérêt général sur les conditions nécessaires et l'évaluation des dispositifs innovants en vision et audition ;
- Valoriser des initiatives pédagogiques innovantes portées par les acteurs de la formation des professionnels de la vision et de l'audition ;
- Diffuser l'information en direction de tous les personnels scientifiques, médicaux et sociaux intéressés et même auprès des familles, mais aussi des organismes concernés, des collectivités et acteurs territoriaux et du public le plus large.

Evénement

Le Grand Prix 2021 a fait l'objet d'une remise officielle, en présentiel, le 17 juin 2021 dans les salons d'un hôtel francilien. En présence des étudiants amenés à soutenir leur projet, le jury au terme de sa délibération a remis ce Prix à Monsieur ZILLI, lauréat de la première édition. La presse spécialisée était également conviée à cet événement.

RESSOURCES

Générosité publique

Pas de ressources issues de la générosité publique en 2021.

Mécénat

La subvention annuelle du membre fondateur représente 80 000 € de ressources en 2021.

Produits financiers

L'ensemble des produits financiers s'élève pour l'exercice 2021 à 721 €.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

FONDATION ECOUTER VOIR BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2021

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes	9 785		9 785	
Total I	9 785	0	9 785	0
ACTIF CIRCULANT				
Autres	6 821		6 821	14 783
Disponibilités	757 820		757 820	816 769
Total II	764 641	0	764 641	831 551
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	774 426	0	774 426	831 551

FONDATION ECOUTER VOIR BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2021

BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	80 000	80 000
Réserves		
Fonds dédiés des fondations abritées	575 936	528 923
Total I	655 936	608 923
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	102 433	168 458
Total II	102 433	168 458
PROVISIONS		
Total III	0	0
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	27	24
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	433	38 550
Autres dettes	15 597	15 597
Total IV	16 057	54 171
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	774 426	831 551

FONDATION ECOUTER VOIR
COMPTE DE RESULTAT exercice au 31 décembre 2021

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Contributions financières	80 000	172 000
Utilisations des fonds dédiés	80 525	75 025
Total I	160 525	247 025
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	89 271	83 533
Reports en fonds dédiés	61 513	147 035
Autres charges	10 462	17 176
Total II	161 246	247 744
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-721	-719
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	721	719
Total III	721	719
CHARGES FINANCIERES		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	721	719
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total V	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	161 246	247 744
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	161 246	247 744
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
TOTAL	0	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
TOTAL	0	0

La Fondation MUTAC, sous égide de la Fondation de l'Avenir, a été créée par MUTAC le 19 septembre 2013, pour lutter

contre l'isolement des personnes âgées.

Elle s'est donnée pour mission de développer des études sur l'impact médical, psychologique et social de l'isolement de la personne âgée et d'évaluer les dispositifs existants sur l'accompagnement des personnes âgées en situation d'isolement, le tout en mettant l'accent sur le lien intergénérationnel.

INSTANCE

Au 1^{er} janvier 2021, la Fondation MUTAC est administrée par un comité de gestion présidé par Madame Nicole BIGAS.

Madame Nicole BIGAS

Présidente, membre au titre du membre fondateur, Mutac

Monsieur Francis RAMADIER

Trésorier, membre au titre du membre fondateur, Mutac

Madame Marie-France DULEY-MARAIS

Membre au titre du membre fondateur, Mutac

Monsieur Bernard SAGUY

Membre au titre du membre fondateur, Mutac

Madame Mathilde VINCENT

Membre au titre du membre fondateur, Mutac

Madame Anne MARCILHAC

Membre au titre de personne qualifiée, ITEV

Madame Marion LELOUVIER

Membre de droit, présidente du directoire de la Fondation de l'Avenir

Invité avec voix consultative

Monsieur Philippe BERGOGNE

Délégué général de la Fondation MUTAC

Le comité de gestion a été réuni à trois reprises en 2021.

EMPLOIS : MISSIONS SOCIALES

Soutien aux chercheurs

Programme

En 2019, la Fondation MUTAC soutenait pour la première fois depuis sa création, un programme de grande envergure. Il s'agit du programme CKDOG, porté par Isabelle FROMANTIN.

Impact du chien de compagnie sur la solitude et le lien social des personnes âgées (> 74 ans) à domicile : une étude exploratoire, AP-HP

L'objectif est d'étudier le lien entre la présence d'un chien de compagnie chez la personne âgée (>74ans) à domicile et le sentiment de solitude par l'intermédiaire d'une étude exploratoire qui sera menée sur deux populations de 100 personnes de plus de 74 ans, avec et sans chien.

A l'instar de 2020, la pandémie a freiné l'avancement de programme, ne permettant de tenir le niveau des inclusions prévues. Toutefois, le programme se poursuit et devrait arriver à des premiers résultats en 2022.



Projets

Depuis 2020, la Fondation MUTAC souhaitait lancer un appel à projets. Cela a été réalisé en 2021. Le comité de gestion a fait le choix d'un dispositif très généraliste pour cette première édition.

Parmi des projets de nature et de portée diverses, le comité de gestion a sélectionné deux projets, pour un montant total de 8 320 euros :

- « Un sapin, une commune, une forêt : l'exposition », porté par la ligue de l'enseignement des Vosges, pour un montant de 5 000 euros. Le projet consiste en la création de sapins à partir de carrés tricotés. Cette base offre la possibilité de créer un montage photo, représentant symboliquement une forêt.
- « La musique au bout des doigts », porté par le comité des Vosges France Alzheimer, pour un montant de 3 320 euros. Le projet a pour finalité la réalisation d'une représentation théâtrale en 2022, grâce à la Baguette Assistée par Ordinateur (PAO). C'est un instrument ludique et intuitif permettant de pratiquer la musique par tous.

En partenariat avec la Fondation Matmut Paul Bennetot, la Fondation MUTAC soutient le projet **Co-Aidance, porté par Delphine MAZET-ROSSIGNOL, VYV3 Pays de la Loire (Nantes)**.

L'équipe, confrontée aux difficultés de communication avec les personnes âgées, a souhaité développer un outil digital mobile pour comprendre, se faire comprendre et apaiser les personnes âgées. Cet outil sera destiné aux professionnels de soins ou d'accompagnement et des aidants.

CO-AIDANCE aura une double approche :

- Communication : compréhension par l'utilisation de mots, phrases, courtes, images, pictogrammes, sigles et traducteur, autour des besoins fondamentaux personnalisables ;
- Relationnelle : basée sur une banque de données personnalisées contenant des éléments personnels issus de l'histoire de vie et des actualités familiales, enrichie par les proches, afin de favoriser les échanges, l'apaisement, la réassurance et la médiation.

La cible principale de bénéficiaires est les personnes âgées dyscommunicantes, ayant des difficultés à émettre leurs choix, leurs besoins, leurs envies notamment.

Après une étude de la concurrence (avec sept autres applications), CO-AIDANCE se singularise par :

- Sa double approche, communication et relationnelle ;
- Son objet plus large
- Les bénéficiaires envisagés

Le projet sera réalisé sur une période de deux ans.

Prix

Prix Fondation MUTAC 2021

Les Prix Fondation MUTAC ont été reconduits en 2021 pour leur 6^{ème} édition. L'appel à candidatures ayant été lancé en mai, la thématique tenant compte du contexte pandémique a été maintenue comme en 2020 : **Lutter contre l'isolement en période de confinement** par la mise en place d'actions innovantes à destination des personnes âgées.

19 candidatures ont été reçues, dont seules neuf ont été jugées recevables et ont été expertisées et évaluées par le comité de gestion.

Trois Prix Fondation MUTAC 2021 ont été attribués :

Prix « Lutter contre l'isolement en période de confinement » à l'association Apprendre, Transmettre et Partager pour l'action « Tous artistes ! »

Prix « Aider au partage » à la Bande d'Arrêt d'Urgence pour l'action « Agir en pistes » ;

Prix « Accompagner les changements de vie/la transition des ruptures de vie » à l'association AEBE pour « Accueillir un nouveau foyer dans la Chaumière ».

Chaque Lauréat reçoit une dotation de 5 000 euros.

La baisse du nombre et de la qualité des candidatures reçues a conduit la Fondation MUTAC à inscrire une actualisation du cahier des charges à son programme de travail 2022.

Soutien à la recherche à l'innovation

Publications

Digitales

Participation à la semaine bleue 2021 : vidéo Isolé, moi ? Plus jamais #3. Vidéo mettant en lumière l'action d'un Lauréat 2016 des Prix de la Fondation MUTAC : « Les Jardins partagés », Association ECOS, Nantes (44). Leur projet promet l'échange solidaire autour du jardin. Un propriétaire âgé accueille un jardinier sur son terrain, pour l'aider à l'entretenir mais aussi pour nouer des liens, et créer ainsi une dynamique d'échange solidaire et intergénérationnelle sur la commune, en instaurant de nouveaux types de rencontres et d'interactions sociales. Avec quelques années de recul, l'action est une réussite

RESSOURCES

Générosité publique

Aucune ressource issue de la générosité du public n'a été reçue en 2021.

Mécénat

Le membre fondateur a versé une dotation de 75 000 euros sur l'exercice 2021 et a contribué à hauteur de 19 755 euros en mécénat de compétence.

Produits financiers

Dans une politique de gestion prudente et sur des marchés financiers à faible rendement, l'ensemble des produits financiers s'élève pour l'exercice 2021 à 602 euros.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

FONDATION MUTAC				
BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2021				
ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Total I	0	0	0	0
ACTIF CIRCULANT				
Autres				103
Disponibilités	501 703		501 703	486 285
Total II	501 703	0	501 703	486 388
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	501 703	0	501 703	486 388

FONDATION MUTAC BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2021

BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	80 000	80 000
Réserves		
Fonds dédiés des fondations abritées	249 885	235 804
Total I	329 885	315 804
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	95 250	87 500
Total II	95 250	87 500
PROVISIONS		
Total III	0	0
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	27	24
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 451	8 060
Autres dettes	90	0
Produits constatés d'avance	75 000	75 000
Total IV	76 568	83 084
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	501 703	486 388

FONDATION MUTAC
COMPTE DE RESULTAT exercice au 31 décembre 2021

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	0	100
Contributions financières	75 000	75 000
Utilisations des fonds dédiés	40 000	50 000
Total I	115 000	125 100
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	31 278	38 453
Charges sociales	42	
Reports en fonds dédiés	61 831	56 019
Autres charges	22 451	32 949
Total II	115 602	127 420
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-602	-2 320
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	602	552
Total III	602	552
CHARGES FINANCIERES		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	602	552
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	0	-1 769
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	0	1 769
Total V	0	1 769
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	1 769
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	115 602	127 420
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	115 602	127 420
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	19 755	21 425
TOTAL	19 755	21 425
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	19 755	21 425
TOTAL	19 755	21 425

La Fondation de La Mutuelle Générale, sous égide de la Fondation de l'Avenir, a été créée le 19 décembre 2013, par La Mutuelle Générale.

Elle a pour vocation de soutenir la lutte contre les maladies neurodégénératives, leurs traitements actuels et futurs, grâce aux nouvelles technologies, et aussi l'accompagnement des aidants.

INSTANCES

La Fondation de La Mutuelle Générale est administrée par un comité de gestion présidé par Monsieur Patrick SAGON, président de La Mutuelle Générale. Au 1^{er} janvier 2021, le comité de gestion se compose :

Monsieur Patrick SAGON

Président, membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Générale

Madame Odriel BIAGETTI

Trésorière, membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Générale

Monsieur Vincent BLANCHEZ

Membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Générale

Monsieur Michel GUILLOT

Membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Générale

Monsieur Christophe HARRIGAN

Membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Générale

Monsieur Michel MONTAUT

Membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Générale

Monsieur Christophe MORANGE

Membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Générale

Madame Pierrette SAIGRE

Membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Générale

Madame Nadia FRONTIGNY

Membre au titre de personne qualifiée, Orange Healthcare Division-Silver Economie

Monsieur Michel COUHERT

Membre de droit sur mandat du Président du Directoire de la Fondation de l'Avenir

Invité avec voix consultative

Monsieur Jean-Paul DEPARTE

Président du comité scientifique

Le comité de gestion s'est réuni trois fois sur l'exercice 2021.

Le comité de gestion s'appuie sur l'expertise scientifique de son comité scientifique présidé par Jean-Paul DEPARTE, et composé au 1^{er} janvier 2021 de :

Monsieur Jean-Paul DEPARTE

Président du comité scientifique, Ingénieur laboratoire électronique – CMRRF de Kerpape, PLOEMEUR

Madame Elodie BAUDRY

Médecin gériatre praticien hospitalier – CHU Bicêtre, LE KREMLIN BICETRE

Monsieur Robert PICARD

Ingénieur général des Mines, Docteur en sciences de gestion – Conseil général de l'Économie, de l'Industrie, de l'Énergie et des Technologies, PARIS

Professeur Yves ROSSETTI

Professeur des Universités, praticien hospitalier de physiologie – Faculté Médecine Lyon-Est, LYON

Le comité scientifique s'est réuni deux fois sur l'exercice 2021.

EMPLOIS : MISSIONS SOCIALES

Soutien aux chercheurs

La Fondation de La Mutuelle Générale dispose de plusieurs dispositifs de soutien aux chercheurs.

Programmes

En 2021, les programmes soutenus par la Fondation de La Mutuelle Générale ont poursuivi leur avancement.

Chaire Maintien@domicile – Fondation Université Bretagne Sud (VANNES)

Les travaux de la chaire sont découpés en trois parties :

- Développement d'un robot d'assistance au quotidien ;
- Équipement de l'habitat pour le maintien à domicile des personnes âgées (meuble mobile pour faciliter l'autonomie) ;
- Développement d'une interface utilisateur accompagné d'une collecte de data pour prévenir les risques de chute, d'isolement, etc. (détecteur d'usage, analyse du comportement de la journée pour identifier les anomalies qui pourraient induire à une chute ou un malaise).

Chaire « Transitions démographiques, transitions économiques » (TDTE) – Fondation du Risque (PARIS)

La chaire TDTE souhaite développer la recherche liée à l'économie des sociétés vieillissantes et a pour ambition de mettre la recherche en économie au service de ses membres, du débat public et des décideurs.

Projets

L'appel à projets de la Fondation de La Mutuelle Générale, intitulé « Les technologies au service des personnes atteintes de maladies neurodégénératives » a été reconduit en 2021 et a donné lieu à une évolution de ses thématiques qui ont porté sur :

- L'intérêt d'usage : pour le patient, les aidants et les professionnels de santé ;
- L'intérêt en matière organisation et Pratiques professionnelles.

L'appel à projets a débuté en avril et s'est terminée le 30 juin. La sélection parmi les six candidatures a eu lieu le 23 septembre. S'appuyant sur l'avis du comité scientifique, deux ont été sélectionnés par le comité de gestion.

- L'éducation par la réalité virtuelle, à la communication verbale et non verbale des professionnels de santé au domicile ou en EHPAD, prenant en charge des personnes souffrant de maladie d'Alzheimer ou apparentées avec troubles psycho-comportementaux, porté par Hermine LENOIR, à Paris
- L'impact de l'utilisation de l'application numérique d'écoute musicale MUSIC CARE sur la qualité de vie et les risques d'épuisement des proches aidants de personnes accompagnées à domicile par l'Equipe Spécialisée Alzheimer de la Croix-Rouge Française, porté par Mathilde GROUSSARD, à Caen.

Les projets soutenus les années précédentes ont également poursuivi leur avancement :

2019 : « Verbatim : le jeu éducatif pour la bonne aide entre aidés et aidants » a été retenu pour un financement en 2019. Le projet repose sur le développement d'outils numériques pour former les aidants à être bien aidant en tous lieux, moments et circonstances.

Le projet est porté par le docteur Christian SCHOEN, docteur en médecine. Le projet se déroulera dans le centre de santé Khépri Santé à Nogent-sur-Marne.

Etudes

L'étude « **État des lieux des applications favorisant l'autonomie des personnes atteintes de maladies neurodégénératives** » est réalisée par MADoPA.

L'objectif de cette étude est d'établir un benchmark des applications (smartphone, tablette, lunette de réalité augmentée) favorisant l'autonomie des personnes atteintes de maladies neurodégénératives. Puis de structurer ce benchmark en catégories lisibles. Ce travail réalisé entre 2019 et 2020 a été complété en 2021 par l'élaboration d'un outil de sélection / évaluation des applications pour l'autonomie des personnes atteintes de maladies neurodégénératives.

Soutien à la recherche à l'innovation

Historiquement, les actions de valorisation des dispositifs soutenus étaient maintenues dans le cadre des activités du membre fondateur. Néanmoins, certaines actions ont été valorisées dans le cadre de l'activité de la Fondation de La Mutuelle Générale.

Publications

L'activité de la Fondation de La Mutuelle Générale a généré des articles de presse et également des publications scientifiques.

En lien avec un projet scientifique :

Publications scientifiques

Chercheur	Discipline	Titre communication	Organisateur/Lieu/date
Docteur Stéphane JACOB	Innovation technologique Neurologie Registres/plateformes Personnes âgées	Living lab réminiscence : le numérique au service de l'accompagnement non médicamenteux	Communication orale Journée du collectif Alzheimer ensemble à Nantes, Janvier 2020

En lien avec l'activité de la Fondation

Deux communiqués de presse ont été lancés en 2021 :

Paris, le 15 janvier 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Fondation de La Mutuelle Générale¹ lance son appel à projets 2021

La Fondation de La Mutuelle Générale¹ lance aujourd'hui un nouvel appel à projets. Comme chaque année, elle offrira une enveloppe globale de 50 000 euros pour soutenir plusieurs projets dans la prévention et l'accompagnement des personnes atteintes de maladies neuro-dégénératives. En 2021, l'appel à projets porte sur « la recherche d'outils numériques en faveur de l'autonomie des personnes atteintes de maladies neurodégénératives ».

Entreprises et start-up du secteur numérique, mais aussi établissements de santé, professionnels de santé et collectivités territoriales, sociétés savantes, laboratoires (scientifiques, sociologiques) et associations, living labs... sont invitées à se porter candidats jusqu'au 15 mars 2021.

Dans le contexte de crise sanitaire que nous vivons depuis près d'un an, et qui touche aussi bien les personnes vivant en EHPAD que celles isolées à leur domicile ou accompagnées par leurs aidants confinés, les soutiens apportés à ces populations demeurent plus que jamais au cœur des préoccupations de la Fondation de La Mutuelle Générale.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication : un levier important pour aider les patients à préserver leur autonomie

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Fondation de La Mutuelle Générale livre une étude inédite sur l'évaluation des applications mobiles pour les personnes atteintes de maladies neurodégénératives

Dans un univers foisonnant d'applications mobiles en faveur de l'autonomie des personnes atteintes de maladies neurodégénératives, la Fondation de La Mutuelle Générale, via un appel à candidatures, a commandé à MADoPA une cartographie des applications existantes. MADoPA est un « living lab » spécialisé en santé et en autonomie. L'objectif est de fournir des repères et des critères pour identifier et évaluer ces applications afin de les conseiller aux malades. Engagée de longue date dans le soutien à la recherche et à l'innovation technologique en faveur de l'autonomie des personnes atteintes de maladies neurodégénératives, la Fondation de La Mutuelle Générale apporte, avec cette étude inédite, une aide concrète aux malades et à leur entourage, médical comme familial.

RESSOURCES

Générosité publique

Aucune ressource issue de la générosité publique sur l'exercice 2021.

Mécénat

Le mécénat est exclusivement composé en 2021 de la dotation annuelle apportée par le membre fondateur, de 100 000 €.

Produits financiers

L'ensemble des produits financiers s'élève pour l'exercice 2021 à 132 €.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

FONDATION DE LA MUTUELLE GENERALE BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2021

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Total I	0	0	0	0
ACTIF CIRCULANT				
Autres	0		0	53 599
Disponibilités	244 861		244 861	239 576
Total II	244 861	0	244 861	293 175
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	244 861	0	244 861	293 175

FONDATION DE LA MUTUELLE GENERALE BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2021

BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	80 000	80 000
Réserves		
Fonds dédiés des fondations abritées	7 679	98 471
Total I	87 679	178 471
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	145 465	96 652
Total II	145 465	96 652
PROVISIONS		
Total III	0	0
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	718
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	11 000	1 060
Autres dettes	717	16 274
Total IV	11 717	18 052
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	244 861	293 175

FONDATION DE LA MUTUELLE GENERALE
COMPTE DE RESULTAT exercice au 31 décembre 2021

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	0	300
Contributions financières	100 000	124 125
Utilisations des fonds dédiés	223 999	173 055
Total I	323 999	297 479
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	93 248	27 112
Reports en fonds dédiés	182 020	163 445
Autres charges	48 874	107 188
Total II	324 142	297 745
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-143	-266
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	132	266
Total III	132	266
CHARGES FINANCIERES		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	132	266
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-11	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	11	0
Total V	11	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	11	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	324 142	297 745
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	324 142	297 745
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
TOTAL	0	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
TOTAL	0	0



FONDATION MUTUELLE DES MOTARDS

La Fondation Mutuelle des Motards est une fondation abritée sous égide de la Fondation de l'Avenir depuis le 25 septembre 2014, créée par l'Assurance Mutuelle des Motards. Elle a pour objet d'accompagner et soutenir la recherche et l'innovation au bénéfice des usagers des deux et trois roues motorisés.

INSTANCE

La Fondation Mutuelle des Motards est administrée par un comité de gestion présidé par Monsieur Alain BORIE. Au 1^{er} janvier 2020, il est composé de :

Monsieur Alain **BORIE**

Président, membre au titre du membre fondateur, l'Assurance Mutuelle Des Motards

Monsieur Guillaume **CHOCTEAU**

Trésorier, membre au titre du membre fondateur, l'Assurance Mutuelle Des Motards

Madame Sophie **CARREAU**

Membre au titre du membre fondateur, l'Assurance Mutuelle Des Motards

Monsieur Patrick **CAZAUX**

Membre au titre du membre fondateur, l'Assurance Mutuelle Des Motards

Monsieur Jean-Paul **ROUSTAN**

Membre au titre de personne qualifiée, CHU Montpellier

Monsieur Jérémie **BENAQUISTA**

Membre au titre du membre fondateur, l'Assurance Mutuelle Des Motards

Monsieur Christophe **TURSAN**

Membre au titre du membre fondateur, l'Assurance Mutuelle Des Motards

Monsieur Patrick **JACQUOT**

Président Directeur Général de l'Assurance Mutuelle des Motards

Monsieur Philippe **STOPPACHER**

Membre au titre de personne qualifiée, Fédération des Motards en Colère

Monsieur Guillaume **GARDIN**

Membre de droit sur mandat du Président du Directoire de la Fondation de l'Avenir

Invité avec voix consultative

Il n'y a pas d'invité avec voix consultative au sein du comité de gestion de la Fondation Mutuelle des Motards.

Le comité de gestion s'est réuni trois fois en 2021.

EMPLOIS : MISSIONS SOCIALES

Soutien aux chercheurs

Projet

Le premier lancement de l'appel à projets 2021 de la Fondation Mutuelle des Motards, sur le premier trimestre, s'est heurté à un premier revers en n'obtenant pas de candidature.

Le comité de gestion a organisé un groupe de travail afin de revoir le cahier des charges et recentrer l'offre de soutiens. Avant le lancement, un démarchage des laboratoires ayant les capacités à répondre a été réalisé, suivi de rencontres pour vérifier la faisabilité de la campagne d'appel à projets. Finalement, cet appel a été relancé au cours du dernier trimestre 2021.

Prix

Prix Jeunes et 2 et 3 roues motorisés 2021

Au vu des résultats des campagnes précédentes, le comité de gestion a souhaité revoir la méthodologie de diffusion de la campagne pour toucher un public plus large et obtenir des propositions plus en adéquation avec l'objectif de ce prix.

Le lancement du prix est finalement reconduit en 2021.

Etude

Pratique des conducteurs de deux et trois roues motorisés de plus de 40 ans, Marc CAMIOLO

Au début de l'année 2021, une seconde mouture de son ouvrage a été transmise à l'éditeur qui a demandé des ajustements. Pour le moment, aucun retour n'a été fait.

Soutien à la recherche et à l'innovation

Publications

Pratique des conducteurs de deux et trois roues de motorisées plus de 40 ans, Marc CAMIOLO

Comme évoqué précédemment, l'ouvrage n'est pas encore finalisé.

Evénementiel

Prix Chercher notre route 2019

Monsieur CHERTA-BALLESTER, lauréat du Prix 2019, et son directeur de laboratoire ont réalisé une interview afin de présenter le projet, mais aussi le milieu de la recherche en deux-trois roues motorisés

Prix Chercher Notre Route 2020

Le comité de gestion a décidé de structurer l'axe communication de la Fondation avant de poursuivre vers cet axe.

Prix Jeunes et 2 et 3 roues motorisés

Edition 2020 : en attente de la vidéo de Quadricycle.

Nouvelle Edition : la campagne du prix des jeunes a suscité de nombreux travaux à travers l'identification de nouveaux canaux de diffusion et d'une communication mieux organisée autour de son lancement repoussé à 2022.

Bourse 2020

Le comité de gestion a reçu le compte rendu du travail effectué et, en 2021, s'est penché sur la manière de valoriser l'action et de continuer à avancer sur ce projet. Une proposition, retenue, consiste à la mise en place d'une infographie dont le projet devra être construit sur 2022.

RESSOURCES

Générosité publique

Pas de produit issu de la générosité publique sur l'exercice 2021.

Mécénat

Le membre fondateur a versé une dotation de 50 000 € pour l'exercice 2021.

Produits financiers

L'ensemble des produits financiers s'élève pour l'exercice 2021 à 409 €.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

FONDATION MUTUELLE DES MOTARDS				
BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2021				
ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Total I	0	0	0	0
ACTIF CIRCULANT				
Autres	24		24	56
Disponibilités	264 312		264 312	246 336
Charges constatées d'avance				
Total II	264 335	0	264 335	246 392
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	264 335	0	264 335	246 392

FONDATION MUTUELLE DES MOTARDS		
BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2021		
BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	80 000	80 000
Réserves		
Fonds dédiés des fondations abritées	152 306	127 298
Total I	232 306	207 298
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
Fonds dédiés	23 300	23 300
Total II	23 300	23 300
PROVISIONS		
Total III	0	0
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	27	24
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	8 702	15 770
Total IV	8 729	15 794
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	264 335	246 392

FONDATION MUTUELLE DES MOTARDS
COMPTE DE RESULTAT exercice au 31 décembre 2021

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Contributions financières	50 000	50 000
Utilisations des fonds dédiés	20 000	10 000
Total I	70 000	60 000
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	20 469	2 164
Reports en fonds dédiés	45 008	43 197
Autres charges	4 932	15 040
Total II	70 409	60 401
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-409	-401
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	409	401
Total III	409	401
CHARGES FINANCIERES		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	409	401
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total V	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	70 409	60 401
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	70 409	60 401
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
TOTAL	0	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
TOTAL	0	0



Fondation
Santé
Environnement
de La Mutuelle Familiale

FONDATION SANTE ENVIRONNEMENT DE LA MUTUELLE FAMILIALE

La Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale, sous égide de la Fondation de l'Avenir, a été créée par la Mutuelle Familiale le 15 décembre 2016. Elle a vocation à soutenir la recherche en santé environnement mais également à sensibiliser l'ensemble des acteurs à l'impact de l'environnement sur la santé, et à diffuser l'information à tous les personnels scientifiques, médicaux, paramédicaux et sociaux.

INSTANCE

La Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale est administrée par un comité de gestion présidé par Martin RIEUSSEC-FOURNIER. Au 1^{er} janvier 2021, il est composé de :

Monsieur Martin RIEUSSEC-FOURNIER

Président, membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Familiale

Madame Véronique POPELIN-CAMUS

Trésorière, membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Familiale

Madame Louisa BRUNET

Membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Familiale

Madame Léonora TRÉHEL

Membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Familiale

Madame Bénédicte PETITBON

Membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Familiale

Monsieur Damien WEIDERT

Membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Familiale

Madame Pauline REYBIER

Membre au titre de personne qualifiée

Monsieur Philippe PERRIN

Membre au titre de personne qualifiée

Professeur Charles SULTAN

Membre au titre de personne qualifiée

Monsieur Jean-François LEMOINE

Membre de droit, représentant le Directoire de la Fondation de l'Avenir

Invitée avec voix consultative

Madame Lydie RYCKELYNCK

Déléguée générale de la Fondation Santé Environnement de La Mutuelle Familiale

Le comité de gestion s'est réuni trois fois sur l'exercice 2021.

EMPLOIS : MISSIONS SOCIALES

Soutien aux chercheurs

Programme

REPRO-TEST : Pesticides et atteinte de la qualité spermatique en région Nouvelle Aquitaine Docteur Fleur DELVA (Université de Bordeaux)

Le démarrage du projet a été retardé et avait abouti, fin 2019, à une révision à la baisse du programme de travail.

Début 2020, le porteur de projet a informé la FSEMF de l'obtention d'un co-financement permettant de revenir sur le programme complet, ce qui a donné lieu à la révision de l'échéancier et du budget validé le 13 janvier, puis à la mise en place d'un processus de suivi du programme en accord avec le chercheur.

Cependant, ces modifications ont nécessité une révision des clauses de la convention, avec des aller-retours avec l'Université rendus difficiles par le premier confinement (fermeture des universités et de leur service juridique).

L'accord de principe n'a pu aboutir que le 16 décembre 2020, occasionnant de fait une révision du planning de projet.

En 2021, la signature de cette même convention a été perturbée par les négociations sur les politiques de fonctionnement du Centre Hospitalier Universitaire avec l'université sur la gestion des Enseignants-Chercheurs valant de nouvelles modifications sur la convention et ayant abouti à la révision complète de cette dernière. La finalisation de ces négociations et le maintien des financements, fin novembre 2021, nous laisse entrevoir une finalisation prochaine de l'étape de signature de la convention.

Projets

Les défauts de l'email, marqueurs précoces d'exposition aux perturbateurs endocriniens (PE) prédictifs des pathologies résultantes, par le docteur Sylvie BABAJKO (INSERM-Laboratoire de Physiopathologie Orale Moléculaire, Paris)

Le projet de Docteur BABAJKO a avancé courant 2020 malgré la crise sanitaire. Le projet a fait état d'un avenant de prolongation en juin 2020 pour finalisation du projet en 2021.

L'équipe du Docteur BABAJKO a pu démontrer qu'il y a un lien entre la présence des défauts d'email et la fréquence d'apparition des tumeurs issues de l'exposition aux perturbateurs endocriniens (BPA et DEHP).

Les résultats du projet ont été publiés dans quatre publications, ont valu sept interventions orales et une soutenance de thèse sur 2020 et 2021.

La qualité d'accueil selon les professionnels de l'accueil collectif de la petite enfance, Pierre MOISSET (Association LABEL VIE, Marseille)

Le projet a continué pour entamer sa phase d'interview des familles, prévue initialement entre mars et mai 2020. Le contexte sanitaire a nécessité une demande d'avenant de prolongation finalisé le 27 octobre 2020 repoussant la fin du projet à 2021. La phase d'interview a pu être finie avant le deuxième confinement, les analyses ont finalement été conduites jusqu'à l'été 2021 et un rapport final a été obtenu en fin d'année.

Des établissements certifiés par l'association Label Vie ont constaté une baisse de l'absentéisme professionnel. Des éléments issus d'études indiquent également une meilleure qualité de vie au travail dans ces structures. Partant de ces constats, l'association Label Vie a souhaité mener une recherche pour analyser et évaluer l'incidence de la mise en place de labels qualité dans les établissements d'accueil du jeune enfant sur la qualité de vie au travail des professionnels. Plus largement, l'étude s'est intéressée à la question du « bon travail » pour les professionnels.

A travers la méthodologie proposée par le sociologue Pierre MOISSET, en charge de cette étude, presque 1 000 professionnels ont été interviewés, entre autres sur leur perception de la qualité de vie au travail, la définition de ce qu'est un « bon accueil de jeune enfant » et les critères de qualité associée, malgré la crise Covid. Les premiers résultats permettent de nuancer et de développer la question du bien-être au travail de ces professionnels, qui apparaissent dans d'autres études comme faisant partie des catégories de salariés les moins heureuses au travail.

Ce malaise s'explique par le fait que l'accueil collectif de la petite enfance est un milieu en mutation où les critères de bonnes pratiques sont flous. L'expertise des professionnels ne repose plus sur ce qui était reconnu historiquement : la détention des connaissances sanitaires spécifiques à la petite enfance.

Parallèlement, les situations familiales, les demandes parentales mais également les savoirs sur l'enfant sont complexes, ce qui rend le sentiment d'accomplissement dans le travail plus difficile à atteindre.

Dans ce contexte, la démarche labélisant de Label Vie se distingue nettement des autres labels, que ce soit sur l'amélioration de la protection de la santé des enfants comme sur celle de la qualité de l'environnement. Ce label se différencie également par l'évolution des conditions de travail, la cohésion d'équipe et l'envie de monter des projets. Label vie est donc, pour les professionnels qui s'y engagent, synonyme de progrès pour l'environnement d'accueil, ses impacts sur les enfants et un effet plus fédérateur pour l'équipe.

Aucune publication scientifique n'est parue sur 2021, cependant un évènement de restitution est prévu avec la CNAF.

Emissions des produits d'entretien et des cosmétiques dans les crèches de la cohorte CRESPI, Docteur Corinne MANDIN (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment)

Le projet CRESPI a été retardé dans son lancement et dans sa réalisation par le contexte sanitaire.

En 2021, un accord a pu être trouvé permettant la signature des conventions issue d'une réunion avec les gestionnaires du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment, occasionnant ainsi le démarrage du projet pour une fin prévue le 31 octobre 2022.

Impact de l'exposition périnatale aux nanoparticules sur le développement pulmonaire, par le Docteur Yuli WATANABE (INSERM U 955).

Le projet sélectionné par l'appel d'offres 2020 a souffert d'un conventionnement difficile mais trouvant un accord fin 2021. L'étape de signature devrait avoir lieu sur le premier trimestre 2022 pour une fin prévue le 31 mai 2023.

Appel à projets 2021 de la Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale

La campagne 2021 a été lancée le 8 décembre 2021 pour 1 mois et demi. L'appel à projets concerne les dossiers de recherche action avec une attention particulière sur les projets traitant de l'obésité.

Prix

Créathon//Prix Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale

Trois équipes ont été constituées pour un dispositif inédit et collaboratif sous forme de « Créathon » avec des citoyens intéressés aux questions de santé environnement. Deux équipes ont été récompensées :

Le projet plébiscité par le jury pour le 1er prix de 1 000 € :

Ce projet portait sur le thème vaste des cosmétiques. L'idée était de concevoir une application mobile avec du contenu personnalisé, en vue d'informer les jeunes parents sur l'usage des produits cosmétiques pour les bébés. Cette application proposerait un contenu ludique et personnalisé sous forme de jeux, où l'utilisateur serait ensuite redirigé vers des articles d'experts, des tutoriels, et des guides de bonnes pratiques. L'innovation consistait à intégrer dans l'application un outil d'aide à l'achat pour mieux repérer les produits sains et ceux à éviter.

Le projet sélectionné par le jury pour le 2ème prix de 500 € :

Ce projet portait sur le thème délicat des jouets. L'idée consistait à réaliser une « market place » locale de jouets sains et éco-conçus, permettant également leur revente en seconde main. Une partie de son élaboration s'appuierait sur la contribution collective de parents engagés. Cette plateforme aurait

également pour ambition d'apporter de l'information et de donner l'accès à des ateliers de tests de ces jouets.

Le troisième projet, non retenu par le jury, abordait la thématique complexe des contenants alimentaires. L'idée portée par l'équipe était de créer une campagne de promotion des bons usages appuyés par la mise en place d'un label écologique, permettant au consommateur de facilement identifier les contenants Eco-Safe pour un type d'aliments vis-à-vis des autres contenants et des mésusages.

Soutien à la recherche à l'innovation

Publications

Sont parus dans les différents supports : LinkedIn, réseaux sociaux, journal de la Mutuelle Familiale, site internet de la Mutuelle Familiale, sur la page dédiée à sa Fondation abritée :

- Encadré du docteur Claire MANDIN sur son projet soutenu dans le journal de la Mutuelle,
- Interview vidéo du docteur Fleur DELVA pour le programme,
- Article sur le Concours de Solutions (Créathon),
- Interview vidéo de Madame Marie-Monique ROBIN sur le film La fabrique des pandémies,
- Article pour présenter le projet soutenu du docteur Yuli WATANABE,
- Interview de Madame Claire GROLLEAU de Label Vie sur les résultats du projet,
- Interviews vidéo de Monsieur Martin RIEUSSEC-FOURNIER, président de la Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale,

Interview Vidéo de Lydie RYCKELYNCK, déléguée générale de la Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale.

Evénementiel

Créathon

Début 2020, le comité de gestion a sélectionné le partenaire MakeSense pour accompagner la Fondation dans la réalisation du « Concours de Solutions ». Avec la participation d'un groupe de travail dédié, la Fondation a commencé l'organisation du Concours de Solutions qui a dû être reporté deux fois en 2020.

En 2021, il a été choisi d'organiser le créathon en événement à distance, sur deux demi-samedis matins, à une semaine d'intervalle, fin mai et début juin. En amont des sessions, la boîte à outils, la plateforme créées par Makesense (<https://concoursdesolutions.makesense.org/>) ont été mises à disposition des candidats. Makesense a témoigné de leur utilité lors des deux phases de créathon pour permettre de s'acculturer à la thématique du défi.

Encadré par des mentors, trois groupes de participants ont construit et présenté des propositions de solution santé environnementale au jury du créathon composé de :

- Claire GROLLEAU, Présidente de l'association Label Vie ;
- Damien WEIDERT, Directeur du Cabinet à la présidence de La Mutuelle Familiale ;
- Docteur Julien CARRETIER - Responsable Information des Publics - Département Prévention Cancer Environnement du Centre Léon Bérard ;
- Joanne ZAOUI, Responsable de programmes d'accompagnement chez MakeSense ;
- Louisa BRUNET, Membre du Comité de gestion de la Fondation Santé Environnement de La Mutuelle Familiale ;
- Yannick MARTIN, Chef de pôle Gestion, Administration et Finances de la Fondation de l'Avenir.

L'évènement a été accompagné d'une campagne de promotion sur divers médias et l'évènement entièrement filmé a été valorisé pour des communications sur les réseaux sociaux et par une publication du journal de la Mutuelle.

La mise en place du créathon a permis la mobilisation de 58 partenaires différents : des écoles et universités, des structures de l'économie sociale et solidaire ou des associations.

25 communautés Facebook ont été touchées, 10 715 personnes ont perçu l'évènement sur Facebook générant 115 réponses.

Les post LinkedIn ont généré 1 382 vues et 41 clics.

Evènement de signature du soutien au Film la Fabrique des Pandémies

Dans la continuité d'une réunion du Conseil d'Administration du membre fondateur, la Fondation a organisé un évènement de soutien au film la Fabrique des Pandémies, le 2 décembre. La signature de la convention de soutien était accompagnée d'un exposé sur les motivations de produire ce documentaire et la projection de quelques séquences inédites. Cet évènement a été suivi d'une interview complète de Madame Marie-Monique ROBIN.

Lancement du Baromètre Santé Environnementale

À la suite de la décision du comité de gestion du 15 mars 2021, la Fondation a organisé la mise en œuvre d'un Baromètre pour mesurer la sensibilité de deux populations à la santé environnementale :

- La population française,
- La population des soignants.

Lors du comité de gestion du 28 juin, a été retenue la proposition de ViaVoice pour construire une première étude qualitative auprès du réseau de la Fondation de la Santé Environnementale de la Mutuelle Familiale. Ses résultats ont été présentés au comité de gestion du 8 novembre 2021.

Cette étude qualitative a permis de constituer le questionnaire d'enquête fin 2021 qui sera revu en janvier et soumis aux populations cibles pour une publication prévue lors du premier trimestre 2022. Ce point de mesure d'opinion et de connaissance a vocation à être reconduit lors des prochaines années.

RESSOURCES

Générosité publique

Pas de produit issu de la générosité publique sur l'exercice 2021.

Mécénat

Subvention annuelle du membre fondateur de 100 000 €.

Produits financiers

Dans une politique de gestion prudente et sur des marchés financiers à faible rendement, l'ensemble des produits financiers s'élève pour l'exercice 2021 à 431 €.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

FONDATION SANTE ENVIRONNEMENT DE LA MUTUELLE FAMILIALE BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2021

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Total I	0	0	0	0
ACTIF CIRCULANT				
Autres	0		0	53
Disponibilités	377 418		377 418	322 574
Total II	377 418	0	377 418	322 627
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	377 418	0	377 418	322 627

FONDATION SANTE ENVIRONNEMENT DE LA MUTUELLE FAMILIALE BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2021

BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	80 000	80 000
Réserves		
Fonds dédiés des fondations abritées	45 262	48 791
Total I	125 262	128 791
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	226 827	190 161
Total II	226 827	190 161
PROVISIONS		
Total III	0	0
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	27	27
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	24 792	3 641
Autres dettes	510	0
Total IV	25 329	3 668
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	377 418	322 627

FONDATION SANTE ENVIRONNEMENT DE LA MUTUELLE FAMILIALE
COMPTE DE RESULTAT exercice au 31 décembre 2021

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Contributions financières	100 000	100 000
Utilisations des fonds dédiés	59 320	97 621
Total I	159 320	197 621
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	57 299	40 306
Charges sociales	68	
Reports en fonds dédiés	92 450	147 800
Autres charges	9 934	9 947
Total II	159 751	198 053
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-431	-432
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	431	432
Total III	431	432
CHARGES FINANCIERES		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	431	432
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total V	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	159 751	198 053
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	159 751	198 053
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
TOTAL	0	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
TOTAL	0	0

La Fondation Solimut Mutuelle de France, sous égide de la Fondation de l'Avenir, a été créée par Solimut Mutuelle de France, à la suite de la ratification par le conseil de surveillance du 21 décembre 2017. Elle a pour objet de promouvoir et de développer, directement ou auprès des organismes à but non lucratif, toutes actions à caractère sanitaire, social et d'innovation dans le cadre de la réduction des inégalités, l'accès à la santé pour tous, et la continuité des soins.

INSTANCE

Au 1^{er} janvier 2021, la Fondation Solimut Mutuelle de France est administrée par un comité de gestion présidé par Madame Colette ELLENA.

Madame Colette ELLENA

Présidente, membre au titre du membre fondateur, Solimut Mutuelle de France

Monsieur Alain GEINDREAU

Trésorier, membre au titre du membre fondateur, Solimut Mutuelle de France

Madame Lisa RIBEAUD

Membre au titre du membre fondateur, Solimut Mutuelle de France

Madame Carole HAZÉ

Membre au titre du membre fondateur, Solimut Mutuelle de France

Madame Nadine SIGOILLOT

Membre au titre du membre fondateur, Solimut Mutuelle de France

Monsieur Pierre MERY

Membre au titre du membre fondateur, Solimut Mutuelle de France

Monsieur Jacques RIBEYRE

Membre au titre du membre fondateur, Solimut Mutuelle de France

Madame Christelle MALTÊTE

Membre de droit, sur mandat de la présidente du Directoire de la Fondation de l'Avenir

Invitée avec voix consultative

Madame Carine MEARELLI

Déléguée générale de la Fondation Solimut Mutuelle de France

Le comité de gestion s'est réuni à trois reprises en 2021.

EMPLOIS : MISSIONS SOCIALES

Soutien aux chercheurs

Programme

Programme sur les chimiothérapies orales, à domicile et/ou en institution pour les personnes dépendantes, « ONCOPAD » (CLARA, Lyon)

Objectif : ONCOPAD vise à implanter des programmes d'information et de formation, à destination des personnels paramédicaux, dans le but de démystifier les situations cliniques en oncologie et améliorer cette prise en charge.

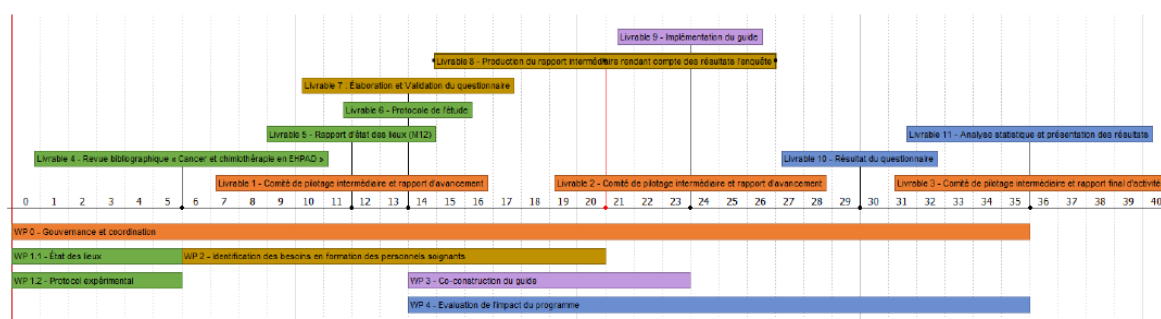
Contexte :

- Augmentation de la prévalence du cancer en EPHAD : liée au vieillissement de la population, la chronicisation des soins oncologiques, augmentation de la durée de vie avec un cancer
- Plusieurs défis en EHPAD pour la prise en charge des personnes âgées avec cancer : multiples freins idéologiques pratiques et administratifs, interférence avec la prise de décision clinique, existence d'un certain âgisme inconscient du patient, des proches et même des professionnels.

Méthodologie :

- 4 work packages et 10 livrables, répartis sur 36 mois

Planning du projet proposé à l'issue du COPIL



Actions réalisées en 2021 :

Le copil s'est réuni à deux reprises, le 15 janvier et le 27 septembre. Ils ont été l'occasion de valider le work package 1 « Etat des lieux » et de faire un point sur le work Package 2 « Identification des besoins en formation des personnels soignants ».

Les livrables 1 « Comité de pilotage et rapport d'avancement » et 4 « Revue bibliographique – Cancer et chimiothérapies en EHPAD » ont été remis au copil et transmis aux membres du comité de gestion.

Le livrable 4 a fait l'objet d'une vidéo citant la Fondation Solimut Mutuelle de France
<https://clara-nxc.open-dsi.fr/index.php/s/CxGEdHPJ8fXjMW8>



Extraits des conclusions du livrable 4 (source Poster Cynthia Filteau)

Cette revue de contexte (« scoping review ») met en lumière la complexité multidimensionnelle, les barrières possibles des soins et cartographie les besoins éducatifs du personnel paramédical travaillant dans les EHPAD et s'occupant des patients oncogériatriques.

• *Ces résultats permettront la co-construction d'outils pédagogiques destinés à démystifier la prise en charge de certains cancers (sein, prostate, etc.) dont le rapport bénéfice / risque reste favorable et de développer les connaissances et compétences pour améliorer la prise de décision diagnostique et thérapeutique, la cohérence des soins et finalement leur qualité de vie.*

Prix

Prix Fondation Solimut Mutuelle de France 2021

Le comité de gestion a validé pour l'année 2021 l'organisation d'un appel à candidatures pour récompenser une action innovante en matière d'accès aux soins et de continuité des soins.

L'originalité de ce prix repose dans la possibilité au lauréat d'être associé à une structure marraine qui l'accompagne dans la mise en œuvre de son projet.

Pour cette deuxième édition, 27 candidatures ont été reçues, exactement autant qu'en 2020.

Cinq prix ont été attribués :

Un Grand prix des adhérents de Solimut Mutuelle de France de 10 000 €

- A l'association Imaje Santé.

Trois prix de 7 500 €

- A l'association CARCOP ;

- A l'association Trace de Vie
- A l'AFD Aix Pays de Provence

Prix coup de cœur du jury, d'un montant de 6 000 €

- A l'association Lou Blaï Art

Soutien à la recherche et à l'innovation

Evènementiels

Deuxième édition des Prix de la Fondation Solimut Mutuelle de France

Le 2 décembre 2021 à Lyon. En présence de Carole HAZE, présidente de Solimut Mutuelle de France, Nicolas SOUVETON, président d'Oxance, de Colette ELLENA, présidente de la Fondation Solimut et de Christelle MALTETE, secrétaire générale de la Fondation de l'Avenir, la seule incertitude lors de cette cérémonie concernait l'identité du Grand Prix, doté de 10. 000 €. Cette année, la Fondation Solimut Mutuelle de France a choisi de faire participer les adhérents de son membre fondateur via un vote réalisé via le nouveau site de la Fondation.



Le grand Prix a été remis à **IMAJE Santé**, pour son action « Renforcement de l'accompagnement des étudiants face à la pandémie » avec la mise en place d'une écoute psychologique. La spécificité de ce projet consiste en la possibilité pour les jeunes de rencontrer un psychologue dans un cadre qui ne soit pas strictement thérapeutique : relation d'aide, entretiens avec ou sans rendez-vous, activités de conseils, rendez-vous ponctuels ne s'inscrivant pas dans un suivi.

Prix coup de coeur du jury, d'un montant de 6 000 € :

- Le projet intitulé « **Les déambulations de Toursky les Journées Folles** », porté par l'association Lou Blaï Art. Le projet s'est créé en se fixant comme objectifs le développement et la promotion de l'art et de la culture comme facteurs de liens sociaux et outils privilégiés de lutte contre l'exclusion. Au programme de ces déambulations des moments d'échanges entre personnes qui ont traversé des moments difficiles dans leur vie et des artistes.

Les trois autres lauréats d'un montant de 7 500 € chaque sont :

- **Association des Diabétiques d'Aix - Pays de Provence** pour le projet « Accompagnement de l'entourage des personnes atteintes de diabète pour une meilleure qualité de vie commune. » pour mieux aider le patient atteint de diabète à être acteur de sa maladie et à améliorer sa qualité de vie.

- **CARCOP** pour le projet « Consultation d'Aide à la Reconnaissance des Cancers d'Origine Professionnelle ». Cette Consultation a été pensée suite au « parcours du combattant » que constitue la reconnaissance des maladies professionnelles. C'est encore plus vrai pour les cancers d'origine professionnelle, dont la survenue est différée de parfois plusieurs années après l'exposition.

- **Traces de vie** pour leur action « Toute vie mérite un livre ». Rencontre avec une biographe qui après dix heures d'entretiens et d'enregistrements écrit un livre pour la personne en fin de vie. La personne choisit le titre, et son nom apparaît sur la couverture. Une impression à dix exemplaires se fera à l'issue.

Cette cérémonie a fait l'objet de promotion sur les réseaux sociaux :



La Fondation Solimut crée son site internet

Afin d'apporter une visibilité encore plus conséquente aux projets soutenus par la Fondation Solimut, le comité de gestion a validé fin 2020 la création d'un site internet. Un groupe de travail constitué des équipes de la Fondation de l'Avenir, de celles du membre fondateur et d'une agence prestataire s'est réuni tout au long du premier semestre et le site est en ligne depuis le 1^{er} septembre 2021.

Un site épuré, une information rapidement accessible, aussi bien destiné au grand public qu'au professionnels de santé, pour mieux appréhender l'objet de la Fondation, ses partenaires, ses valeurs, les actions soutenues par le passé, etc.

Les adhérents de Solimut Mutuelle de France ont été les premiers à y avoir accès grâce au système de vote mis en place afin de choisir leur projet coup de cœur à l'occasion de la seconde édition des Prix de la Fondation Solimut qui se sont déroulés en décembre.

Plus d'information : <https://www.fondationsolimut.org/>

RESSOURCES

Générosité publique

Pas de ressource issue de la générosité publique sur l'exercice 2021.

Mécénat

Les ressources issues du mécénat sur l'exercice 2021 s'élèvent à 60 000 €.

Produits financiers

L'ensemble des produits financiers s'élève pour l'exercice 2021 à 767 €.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

FONDATION SOLIMUT				
BILAN ACTIF AU 31 décembre 2021				
ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles			0	
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	34 020	6 615	27 405	
Total I	34 020	6 615	27 405	0
ACTIF CIRCULANT				
Autres	2 719		2 719	10 920
Valeurs mobilières de placement	300 059		300 059	300 059
Disponibilités	469 681		469 681	521 134
Total II	772 459	0	772 459	832 113
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	806 479	6 615	799 864	832 113

FONDATION SOLIMUT BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2021

BILAN PASSIF	Exercice N
Fonds propres	
Fonds propres sans droit de reprise	
Fonds propres statutaires	80 000
Réserves	
Fonds dédiés des fondations abritées	511 424
Total I	591 424
FONDS REPORTES ET DEDIES	
Fonds dédiés	182 283
Total II	182 283
PROVISIONS	
Total III	0
DETTES	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	124
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	25 284
Autres dettes	749
Total IV	26 157
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	799 864

FONDATION SOLIMUT
COMPTE DE RESULTAT exercice au 31 décembre 2021

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Contributions financières	60 000	10 000
Utilisations des fonds dédiés	129 578	195 587
Total I	189 578	205 587
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	60 304	36 542
Impôts, taxes et versements assimilés	1 800	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	6 615	0
Reports en fonds dédiés	75 000	125 000
Autres charges	46 781	44 812
Total II	190 500	206 354
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-922	-767
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	922	767
Total III	922	767
CHARGES FINANCIERES		
Total IV	0	0
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	922	767
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	0	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total V	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	190 500	206 354
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	190 500	206 354
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	13 056	
Bénévolat		
TOTAL	13 056	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations	13 056	
Personnel bénévole		
TOTAL	13 056	0